



S.A.à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 398 364 Euros
Siège social : 83/85 Bd Vincent Auriol
75013 PARIS
RCS PARIS B 341 267 573

RAPPORT FINANCIER 2011

SOMMAIRE

	Page
1 ATTESTATION DES RESPONSABLES	3
2 COMPTES 2011	4
2.1 Comptes consolidés	4
2.1.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés – Exercice 2011	4
2.1.2 Comptes consolidés - Exercice 2011	6
2.1.2.1 Bilan	6
2.1.2.2 Etat du résultat global	7
2.1.2.3 Tableau des capitaux propres	8
2.1.2.4 Tableau de flux de trésorerie	9
2.1.2.5 Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2011	10
2.2 Comptes Sociaux - Exercice 2011	37
2.2.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels - Exercice 2011	37
2.2.2 Bilan de la SA Elixens	40
2.2.3 Comptes de résultat de la SA Elixens	41
2.2.4 Annexe aux comptes annuels de la SA Elixens – Exercice 2011	42
3.RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 12 JUIN 2012	54

1 ATTESTATION DES RESPONSABLES

J'atteste qu'à ma connaissance :

- les comptes de l'exercice 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière d'Elixens et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Fait à Paris, le 27 avril 2012

Le Directoire

2. COMPTES 2011

2.1 Comptes consolidés

2.1.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice 2011

« Elixens S.A. à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 83/85 Boulevard Vincent Auriol – 75013 Paris

Capital social : €. 4 398 364

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **ELIXENS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La note 3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par la société pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

En particulier, la société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 3.10 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

MAZARS

CABINET ADAM-DEMOUCHY & ASSOCIÉS

Pascal THIBAULT

Tony ADAM

Christophe CASSEL

2.1.2 Comptes consolidés - Exercice 2011

2.1.2.1 Bilan

ACTIF en K€	NOTES	31/12/2011 NET	31/12/2010 NET	31/12/2009 NET
Ecart d'acquisitions	5.2	1 362	1 934	1 362
Autres immobilisations incorporelles	5.1	37	39	23
Immobilisations corporelles	5.3	6 760	6 976	5 800
Participations entreprises associées	5.5	518		
Autres actifs financiers	5.4	304	687	905
Actifs d'impôts différés	5.12	704	344	216
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		9 686	9 980	8 306
Stocks	5.6	10 347	11 715	9 144
Créances clients et autres débiteurs	5.7	7 033	7 981	7 260
Autres actifs financiers	5.8	9 342	14 752	8 923
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	15 459	14 425	22 521
TOTAL ACTIFS COURANTS		42 182	48 873	47 848
TOTAL DE L'ACTIF		51 868	58 853	56 154
PASSIF en K€				
PASSIF en K€	NOTES	31/12/2011 NET	31/12/2010 NET	31/12/2009 NET
Capital		4 398	4 543	4 672
Primes et réserves		36 468	36 932	40 566
Reserves de juste valeur des titres AFS	<	260 >	3 322	1 818
Ecart de conversion	<	137 >	< 241 >	< 302 >
Résultat consolidé du groupe		1 826	1 473	< 758 >
Total capitaux propres part du groupe		42 295	46 030	45 996
Intérêts hors groupe dans le résultat	<	39 >	< 23 >	< 6 >
Intérêts hors groupe dans les réserves		9	35	38
Part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres	<	30 >	12	32
TOTAL CAPITAUX PROPRES		42 266	46 042	46 028
Passifs financiers non courants	5.13		249	686
Provisions	5.10	1 320	1 299	1 259
Passifs d'impôts différés	5.12	326	1 868	888
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		1 646	3 417	2 833
Passifs financiers courants	5.14	473	361	296
Dettes fiscales et sociales	5.16	3 050	2 536	2 144
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5.15	3 405	3 750	3 678
Autres passifs financiers	5.17	1 028	2 749	1 174
TOTAL PASSIFS COURANTS		7 956	9 395	7 292
TOTAL PASSIFS NON COURANTS ET COURANTS		9 602	12 812	10 125
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		51 868	58 853	56 154

2.1.2.2 Etat du résultat global

Etat du resultat global en K€	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	7.1	33 051	32 110
Achats consommés		< 17 861 >	< 16 448 >
Charges externes		< 6 274 >	< 5 948 >
Charges de personnel	6.1	< 8 238 >	< 7 660 >
Impôts & Taxes		< 538 >	< 563 >
Dotations aux amortissements		< 1 082 >	< 468 >
Autres charges opérationnelles	6.2	< 771 >	< 443 >
Autres produits opérationnels	6.3	763	613
RESULTAT OPERATIONNEL		< 949 >	1 193
Produits financiers		6 571	696
Charges financières		< 3 362 >	< 517 >
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	6.4	3 209	180
Quote part des sociétés mises en équivalence	5.5	< 257 >	
Charge d'impôts	6.5	< 216 >	< 76 >
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES		1 788	1 297
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES			153
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 788	1 450
Actifs financiers disponibles à la vente		< 3 582 >	1 505
Ecart de conversion		105	61
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE, NETS D'IMPOTS		< 3 477 >	1 566
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		< 1 689 >	3 016
RESULTAT GROUPE		1 826	1 473
RESULTAT DES MINORITAIRES		< 39 >	< 23 >
RESULTAT GLOBAL GROUPE		< 1 650 >	3 039
RESULTAT GLOBAL DES MINORITAIRES		< 39 >	< 23 >
RESULTAT DE BASE PAR ACTION EN €		0,83	0,65
RESULTAT DILUE PAR ACTION EN €		0,83	0,65

2.1.2.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves consolidées	Réserve de juste valeur des titres AFS	Ecart de conversion	Actions propres	Résultats de la période	Total	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres présentés au 31/12/09	4 672	43 048	1 818	< 302 >	< 2 482 >	< 758 >	45 995	33	46 028
Actions auto contrôle	< 129 >	< 733 >			< 478 >		< 1 340 >		< 1 340 >
Dividendes		< 1 664 >			-		< 1 664 >		< 1 664 >
Augmentation/Diminution du capital							-		-
Variation du périmètre							-		-
Affectation du résultat		< 758 >				758	-		-
Ecart de change				61			61	2	63
Traitement des AFS			1 504				1 504		1 504
Résultat de la période						1 473	1 473	< 23 >	1 450 >
Capitaux propres présentés au 31/12/10	4 543	39 893	3 322	< 241 >	< 2 960 >	1 473	46 030	12	46 042
Actions auto contrôle	< 145 >	< 827 >			502		< 471 >		< 471 >
Dividendes		< 1 640 >					< 1 640 >		< 1 640 >
Augmentation/Diminution du capital							-		-
Variation du périmètre		907					907		907
Affectation du résultat		1 473				< 1 473 >	-		-
Ecart de change				104			104	< 3 >	101
Traitement des AFS			< 3 582 >				< 3 582 >		< 3 582 >
Résultat de la période						2 399	2 399	< 39 >	2 360
Capitaux propres présentés au 31/12/11	4 398	39 806	< 260 >	< 137 >	< 2 458 >	2 399	43 747	< 30 >	43 718

2.1.2.4 Etat de trésorerie

EN K€	31/12/2011	31/12/2010
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 788	1 450
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 466	714
Plus ou moins values de cession		
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	257	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	3 511	2 164
Charge d'impôt différés	< 141 >	< 139 >
Profit lié au carry back		
Coût de l'endettement financier		180
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	3 370	2 205
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	< 196 >	< 3 294 >
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 174	< 1 089 >
Décaissements / Acquisitions d'immobilisations	< 363 >	< 437 >
Encaissements / Cessions d'immobilisations	82	160
Achats titres Vincent	< 775 >	
Cession titres AFS	6 161	
Acquisitions de titres AFS	< 3 945 >	< 2 706 >
Autres	69	
Coût d'acquisition de Bio Inter		< 1 083 >
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissements	1 229	< 4 066 >
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	< 1 640 >	< 1 664 >
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Ecart de conversion sur les fonds propres		
Rachat autocontrôle	< 470 >	< 1 341 >
Credit vendeur	-	-
Emission d'emprunts bancaires & de crédits baux mobiliers		249
Remboursement d'emprunts	< 249 >	< 686 >
Remboursement de participation des salariés		< 24 >
Divers		
Intérêts payés/reçus	-	< 180 >
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	< 2 360 >	< 3 646 >
Incidence des variations des taux de change	101	< 97 >
VARIATION DE TRESORERIE	2 144	< 8 899 >
TRESORERIE A L'OUVERTURE	13 142	22 040
TRESORERIE A LA CLOTURE	15 286	13 142
Découverts bancaires	< 1 >	< 2 >
Factoring	< 172 >	< 1 281 >
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15 459	14 425
VARIATION DE TRESORERIE	2 144	< 8 898 >

2.1.2.5 Annexe aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2011 du Groupe Elixens

1 Informations

1.1 Changement de dénomination sociale

Le **1^{er} mars 2011**, le groupe Orgasynth a changé de nom pour devenir le groupe Elixens. Ce changement de nom marque une étape importante de la vie du Groupe et concrétise 10 années de développement dans les activités aromatiques, confirmant ses choix stratégiques et son ambition sur le marché global des arômes et parfums. Rompant avec l'image d'industriel de la chimie qui n'est plus au cœur de ses activités depuis 2007, le choix du Groupe s'est orienté vers un nom en parfaite adéquation avec son cœur de métier.

Ce changement de nom a été décliné sur plusieurs sociétés du groupe. Ainsi depuis le 1^{er} mars 2011 :

- Orgasynth SA a été officiellement rebaptisée Elixens SA
- Orgarôme SAS a vu sa dénomination changer en Elixens France SAS
- Adrian America Inc et Adrian Essential Oils sont devenues respectivement Elixens America Inc et Elixens UK Ltd.
- Les autres filiales, Floressence, Bio Inter, ainsi que les filiales de production Bambao et Eastaroma ont conservé leur nom.

1.2 Faits majeurs de l'exercice clos au 31/12/2011

Le 28 février 2011, le conseil d'administration a décidé de réduire le capital social de 145 058 € pour le ramener de 4 543 422 € à 4 398 364 € par voie d'annulation de 72 529 actions détenues en autocontrôle de 2 € de nominal chacune

Le 27 avril 2011, le groupe Elixens annonçait avoir déposé auprès du Tribunal de Commerce de Versailles une offre de reprise d'actifs des quimpéroises Girex et de sa filiale Mazal en redressement judiciaire, spécialisées dans la synthèse et la formulation de spécialités pharmaceutiques fabriquées par hémisynthèse à partir de matières premières naturelles. Face à Elixens, un autre candidat repreneur Pharminvest/Genopharm était sur les rangs. Le 16 juin, Le Tribunal de Commerce de Versailles rendait sa décision en faveur de l'offre de reprise proposée par Pharminvest/Genopharm.

Mai 2011: Lancement du projet ELYTIS, projet informatique devant déboucher sur une harmonisation des procédures groupe et la mise en place d'un logiciel type ERP avec la société <We think We do > pour nous accompagner dans cette démarche

Juin 2011 : Versement à titre de dividendes aux actionnaires de 1 639 731,20 euros, soit un dividende brut par actions avant prélèvements fiscaux de 0.80 euro.

Juin 2011: prise de participation du Groupe Elixens à hauteur de 25% dans l'entreprise Vincent Développement (cf § 5.5 Participation dans entreprises associées)

Le 29 septembre 2011, la Cour d'Appel de Paris a informé la Société Elixens SA du rejet de ses recours contre la sanction prise par l'AMF le 16 septembre 2010 pour manquements à l'information du public.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 30 mars 2012, l'Assemblée Générale d'Elixens SA a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-57 alinéa 2 du Code de commerce, de modifier le mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la formule de la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce.

2 Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du groupe Elixens intègrent les comptes d'Elixens S.A. et de ses filiales (« le Groupe ») ainsi que les participations du groupe dans les entreprises associées.

Ces états financiers ont été arrêtés par le directoire du 12 avril 2012 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale.

- Normes IFRS :

Les états financiers consolidés du groupe Elixens ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011. Il n'y a pas de différences entre les normes IFRS appliquées par le Groupe Elixens et le référentiel IFRS publié par l'IASB

2.2 Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC applicables de façon obligatoire en 2011

Les nouvelles normes et interprétations suivantes, applicables au 1^{er} janvier 2011, n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011 :

- Amendement à IFRS 1 publié en janvier 2010 et portant sur l'exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 pour les premiers adoptants ;
- IAS 24 révisée « Parties liées » applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 et adopté par l'Union Européenne en juillet 2010 ;
- Amendement à IAS 32 « Classement des droits de souscription émis » applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010 adopté par l'Union Européenne en décembre 2009 ;
- Amendement à IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal » applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 et adopté par l'Union Européenne en juillet 2010 ;
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » publiée en novembre 2009, applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1er juillet 2010 et adopté par l'Union Européenne en juillet 2010 ;
- Améliorations annuelles portées à différents normes publiées en mai 2010 et adoptées par l'Union Européenne en février 2011.

2.3 Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRS Interpretations Committee d'application facultative en 2011 ou non encore adoptées par l'Union Européenne

- IFRS 9 « Instruments financiers » (et son amendement publié en décembre 2011) applicable à compter du 1er janvier 2015 et non encore adoptée par l'Union Européenne ;
- Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers » publié en octobre 2010 et applicable à compter du 1er juillet 2011, adopté par l'Union Européenne en novembre 2011 ;
- Amendement à IAS 12 « Recouvrement des actifs sous-jacents » publié en décembre 2010 et relatif à l'évaluation des actifs d'impôt différé liés à des actifs dont l'entité s'attend à recouvrer la

valeur comptable via l'utilisation ou la vente (amendement non encore adopté par l'Union Européenne) ;

- Les nouvelles normes sur la consolidation : IFRS 10 « États financiers consolidés », norme qui remplace les dispositions de la norme IAS 27 relatives à la consolidation et l'interprétation SIC 12 ; IFRS 11 « Partenariats », texte remplaçant IAS 31 « Participations dans les co-entreprises » qui supprime la méthode de l'intégration proportionnelle pour la comptabilisation des participations dans les joint-ventures ; IFRS 12, « Présentation des autres intérêts dans les entités » ; ainsi que les amendements aux normes IAS 27 et IAS 28 consécutifs à la publication des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. Ces textes ont été publiés en mai 2011 mais n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne ;
- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » publiée en mai 2011 et non encore adoptée par l'Union Européenne ;
- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers » relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, publié en juin 2011 et non encore adopté par l'Union Européenne ;
- IAS 19 Révisée « Avantages du personnel » publiée en juin 2011 et non encore adoptée par l'Union Européenne ;
- Amendements à IFRS 1 « Première application des IFRS » relatifs à l'hyperinflation sévère et la suppression des dates fixes pour les premiers adoptants, publiés en décembre 2010 et non encore adoptés par l'Union Européenne ;
- Amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » relatifs à la compensation des actifs et des passifs financiers, publiés en décembre 2011 et non encore adoptés par l'Union Européenne ;
- Interprétation IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert » publiée en octobre 2011 et non encore adoptée par l'Union Européenne ;
- Amendement à IFRS 1 relatif aux prêts publics, publié en mars 2012 et non encore adopté par l'Union européenne

2.4 Base de préparation des états financiers

Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers d'euros, sauf indications spécifiques.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. S'agissant d'estimations, les valeurs réelles constatées ultérieurement pourront être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toute période ultérieure affectée.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (3.7)
- Les dépréciations d'actifs (3.10)
- Les provisions (3.12)

- Les avantages du personnel (3.13)
- Les impôts sur le résultat (3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

3 Règles et méthodes comptables

3.1 Principes de consolidation

La consolidation est effectuée sur la base des documents et comptes sociaux retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables mentionnés.

Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.2 Monnaie étrangère

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis à la date de clôture en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.3 Instruments financiers

3.3.1 Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés des coûts de transaction.

Le Groupe Elixens détient à la clôture au 31 décembre 2011, des actifs financiers consistant en des titres de sociétés cotées en bourse. Ces actifs classés dans la catégorie « Disponibles à la vente » (AFS, Available for sale) selon la norme IAS 39 ont été évalués à leur juste valeur pour un montant de 2 667 k€. Cette juste valeur a été déterminée en fonction du cours de bourse à la date du 31 décembre 2011.

Les plus et moins-values latentes sur ces actifs financiers sont comptabilisées directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôt, au sein des « autres éléments du résultat global », sauf lorsque la moins-value latente constatée est analysée comme significative ou durable, auquel cas elle est comptabilisée en résultat de période en tant que dépréciation définitive de l'actif financier.

Le groupe Elixens considère qu'une perte de valeur supérieure à 30% du coût d'entrée des titres constitue une dépréciation significative, et qu'un cours de bourse inférieur au coût d'entrée des titres de manière permanente pendant 12 mois consécutifs constitue une dépréciation prolongée.

Les plus et moins-values latentes constatées au sein des autres éléments du résultat global sont recyclées en résultat lors de la cession de l'investissement.

Au 31 décembre 2011, la variation de valeur des titres AFS constatée en 2011 s'établit à <4 752K€> soit <3 582 K€> après impôt. Cette variation a été comptabilisée directement en autres éléments du résultat global.

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe Elixens a cédé des titres AFS. Les plus ou moins values latentes constatées dans les autres éléments du résultat global ont été recyclées en résultat net pour un montant de 2 546 K€

A la date du 12 avril 2012, la valorisation au cours de bourse des AFS détenus est de 2 994 K€.

3.3.2 Instruments financiers dérivés

Le Groupe ne détient aucun instrument financier dérivé.

3.4 Immobilisations incorporelles

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisitions (y compris négatifs) résultent de l'acquisition des filiales.

Pour les acquisitions intervenues avant le 1^{er} janvier 2010, comptabilisées selon la norme IFRS 3 avant révision, ils représentent la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, évalués à la date de prise de contrôle. Lorsqu'il résulte une différence négative (écart d'acquisition négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour les prises de contrôle intervenues postérieurement à cette date, les écarts d'acquisition représentent :

- soit la différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée pour l'acquisition (hors frais directement rattachables à la transaction) et la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, évalués à la date de prise de contrôle (méthode dite du goodwill partiel),
- soit la différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée pour l'acquisition augmenté de la juste valeur des intérêts minoritaires, et 100% de la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, évalués à la date de prise de contrôle (méthode dite du goodwill complet).

Conformément à la norme IFRS 3 révisée applicable obligatoirement à compter de l'exercice 2010, le choix entre la méthode du goodwill partiel et celle du goodwill complet est réalisé acquisition par acquisition.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur valeur d'entrée décrite ci-dessus, diminuée du cumul des pertes de valeur.

Ils ne sont pas amortis, mais sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et font l'objet d'un test de dépréciation annuel au niveau de l'unité génératrice de trésorerie concernée (voir méthode comptable décrite en 3.10). S'agissant des entreprises associées, la valeur comptable des écarts d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

3.5 Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.10).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété.

Amortissements

Les durées d'amortissements sont déterminées selon les durées d'utilité attendues par l'entreprise pour les actifs concernés, dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire qui correspond le mieux au rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

	Amortissement	
	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	Entre 15 et 30 ans
Installation agencement des constructions	Linéaire	Entre 5 et 30 ans
Station d'épuration	Linéaire	Entre 15 et 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	Entre 2 et 15 ans
Matériel de transport et de manutention	Linéaire	Entre 3 et 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	Entre 3 et 20 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	Entre 10 et 20 ans

3.6 Autres actifs financiers non courants

Ce poste comprend notamment les prêts au personnel, les dépôts de garantie versés et les créances rattachées à des participations non consolidées.

Les dépôts et cautionnements constituent des actifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont par conséquent évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participations non consolidés portent sur des sociétés non cotées dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable. Ils sont donc évalués au coût, diminuée des dépréciations rendues nécessaires par la situation des sociétés considérées.

3.7 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks comprennent :

- Les stocks de matières premières valorisés sur la base du coût qui peut inclure des coûts accessoires d'approvisionnement.
- Les produits finis et les en-cours de production valorisés sur la base du coût, comprenant le coût d'achat et les charges directes et indirectes de production, sauf pour Elixens France et Floressence car considérées comme non significatives.

3.8 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Puis ces créances sont ensuite évaluées au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue en banque, et des certificats de dépôts à court terme.

3.10 Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les écarts d'acquisitions et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

En cas de perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, la dépréciation est définitive, et ne peut donc être reprise, même en cas d'amélioration des prévisions d'entrée de trésorerie.

Compte tenu de la structure du groupe, chaque entité juridique représente une UGT.

La valeur d'utilité des l'UGT Floressence, Bio Inter et Vincent Développement ont été déterminées par la méthode des Discounted Cash Flows (DCF) par un actuair indépendant, sur la base du plan d'affaires établi par le management du Groupe. L'actuaire a notamment déterminé le taux d'actualisation retenu pour le calcul de la valeur d'utilité, selon les paramètres détaillés ci-après.

Le plan d'affaires de Floressence a été établi sur une durée de 5 ans à partir du budget 2012 et selon les hypothèses suivantes :

- Croissance annuelle du chiffre d'affaires de 2% entre les exercices 2013 à 2016
- La marge d'E.B.E a été estimée à 10 % du chiffre d'affaires pour le budget 2012 et atteint progressivement 15% en 2016.
- Le besoin en fonds de roulement, environ 21,3% du chiffre d'affaires sur les 3 derniers exercices, a été maintenu à ce niveau sur la durée du plan d'affaires

Les flux de trésorerie ont été actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC), correspondant au taux moyen des différentes sources de financement de la société. Ce taux est estimé à 10,1% tenant compte d'un coût des fonds propres de 11,8% (Taux sans risques 3,2%, Bêta désendetté 0,71%, Bêta réendetté 0,83%, prime de taille 4,1%) et d'un coût de la dette après impôts de 3,2% (Taux sans risques 3,2%, spread du groupe 1.7%, coût de la dette 4.9%, taux impôts 34,4%). Les moyennes sectorielles retenues pour pondérer ces deux variables sont un taux d'endettement de 20% et un Gearing sectoriel de 25%.

Compte tenu de ces hypothèses, aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2011.

La modification de chacune des hypothèses suivantes (chaque hypothèse étant prise séparément) ne conduirait pas à constater une dépréciation complémentaire de l'écart d'acquisition de l'UGT Floressence :

- Fixation du taux d'actualisation à 12%
- Aucune augmentation du chiffre d'affaires entre 2013 et 2016
- Maintien du taux de marge d'excédent brut d'exploitation à 13,6% du chiffre d'affaires entre 2012 et 2016 et pour la détermination de la valeur finale
- Augmentation du BFR de 1% sur la période 2012-2016.

Le plan d'affaires de Bio Inter a été établi sur une durée de 5 ans à partir du budget 2012 et selon les hypothèses suivantes :

- La croissance du chiffre d'affaires est égale à la croissance prévue du PIB réel du Brésil (Source : Global Insight)
- L'E.B.E. était négatif en 2011 et devrait le rester en 2012. Une amélioration progressive est prévue jusqu'en 2016. Ainsi la marge d'E.B.E. devrait progresser de 0,4% en 2013 à 4,9% en 2016. Cela conduit à une marge d'exploitation normative de 4,5%.
- Le besoin en fonds de roulement est égal à 23,8% du chiffre d'affaires en 2011. Ce besoin en fonds de roulement devrait rester stable (en % du chiffre d'Affaires) sur l'ensemble du plan d'affaires.,

Les flux de trésorerie ont été actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC), correspondant au taux moyen des différentes sources de financement de la société. Ce taux est estimé à 12,5% tenant compte d'un coût des fonds propres de 14,5% (Taux sans risques 2,7%, Bêta désendetté 0,71%, Bêta réendetté 0,83%, prime de taille 4,1%) et d'un coût de la dette après impôts de 7,3% (Taux sans risques 2,7%, coût de la dette 11,0%, taux impôts 34,0%). Les moyennes sectorielles retenues pour pondérer ces deux variables sont un taux d'endettement de 20% et un Gearing sectoriel de 25%.

Compte tenu de ces hypothèses, une dépréciation à hauteur de 100% de l'écart d'acquisition soit 572K€ a été constatée en résultat net consolidé de l'exercice 2011.

La modification de chacune des hypothèses suivantes (chaque hypothèse étant prise séparément) ne conduirait pas à modifier la dépréciation totale de l'écart d'acquisition :

- Fixation du taux d'actualisation à 14%
- Aucune augmentation du chiffre d'affaires entre 2013 et 2016
- Maintien du taux de marge d'excédent brut d'exploitation à 0,4% du chiffre d'affaires entre 2012 et 2016 et pour la détermination de la valeur finale
- Augmentation du BFR de 1% sur la période 2012-2016.

Le plan d'affaires du Groupe Vincent a été établi sur une durée de 5 ans à partir du budget 2012 et selon les hypothèses suivantes :

- L'activité historique de fabrication d'automates industriels à destination du secteur de l'énergie devrait être relativement stable sur la période 2012-2015. L'activité solaire devrait quant à elle connaître un essor important, avec notamment un gros contrat en cours de signature avec un client potentiel pour des lignes permettant de fabriquer des panneaux solaires d'une capacité d'au moins 100MW en 2012, puis d'au moins 300MW les 3 années suivantes. En année normative, la croissance a été considérée comme égale au taux inflation long terme française (2%)
- La marge d'E.B.E. devrait s'élever à 20,5% en 2012 et ensuite rester globalement stable sur l'ensemble du plan d'affaires.
- Le besoin en fonds de roulement, par prudence augmentera en % du Chiffre d'Affaires sur la durée du plan d'affaires. Le ratio du BFR/CA était de 4% en 2011 et est ensuite estimé à 7% sur l'ensemble de la période de projection.

Les flux de trésorerie ont été actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC), correspondant au taux moyen des différentes sources de financement de la société. Ce taux est estimé à 17,5% tenant compte d'un coût des fonds propres de 17,5% (Taux sans risques 3,2%, Bêta désendetté 1,14%, Bêta réendetté 1,14%, prime de taille 4,1%) et d'un coût de la dette après impôts de 2,9% (Taux sans risques 3,2%, spread du groupe 1,3% coût de la dette 4,4%, taux impôts 34,4%).

Compte tenu de ces hypothèses, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2011

La modification de chacune des hypothèses suivantes (chaque hypothèse étant prise séparément) ne conduirait pas à constater une dépréciation de l'écart d'acquisition du Groupe Vincent :

- Fixation du taux d'actualisation à 20%
- Aucune augmentation du chiffre d'affaires entre 2013 et 2016
- Un pourcentage de réalisation de l'excédent brut d'exploitation à 35%

- Augmentation du BFR de 1% sur la période 2012-2016.

Au 31/12/2007, l'écart d'acquisition de la société Bambao était déprécié à 100 % soit une dépréciation de 49 K€. Cette dépréciation a été maintenue dans les comptes consolidés au 31/12/2011 conformément à IAS 36.

3.11 Capital

Le capital social de la société Elixens S.A. (société mère) est au 31/12/2011 constitué de 2 199 182 actions au prix nominal de 2 euros.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, sans impact sur le résultat.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait 177 375 actions de la société soit 8.1% du capital.

3.12 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement :

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit l'a rendu public. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Elles concernent essentiellement les plans sociaux comprenant les indemnités de licenciement, les charges sociales et le préavis non effectué.

Coûts de destruction de produits

Ils concernent les coûts de destruction des déchets des produits non-conformes suivant les devis des destructeurs.

Litiges produits et litiges avec le personnel

Dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le Groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction de l'évaluation du risque encouru.

3.13 Avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

L'obligation nette du groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime si nécessaire. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Tous les écarts actuariels au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, ont été comptabilisés.

S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1^{er} janvier 2004 pour déterminer l'obligation du groupe au titre d'un régime, la fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans l'état du résultat global, au sein des charges de personnel, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime. Dans le cas contraire, les écarts actuariels ne sont pas comptabilisés (Application de la méthode dite du « corridor » prévue par la norme IAS 19).

En cas de modification des avantages consentis aux salariés du Groupe dans le cadre d'un régime à prestations définies, la variation de l'engagement qui en résulte est qualifiée de « coût des services passés », et est comptabilisée en résultat de manière étalée sur la durée résiduelle d'acquisition des droits par les membres du personnel bénéficiant du régime (correspondant généralement à la durée de vie active résiduelle).

Autres avantages à long terme

▪ **D.I.F. (Droit Individuel à la Formation)**

Compte tenu de l'accord de branche de l'industrie chimique, le D.I.F. est applicable à partir du 1^{er} janvier 2005.

L'évaluation de la charge relative au D.I.F. a été faite compte tenu des hypothèses suivantes :

- Nombre d'heures allouées par exercice = 20 heures après un an d'ancienneté
- Formations suivies exclusivement durant les heures de travail. En conséquence, le coût est égal au coût du maintien du salaire, charges comprises
- Taux attendu de déchéance des droits = 50%
- Les coûts associés directement à l'organisation des stages de formation n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation du D.I.F.

▪ **Médailles du travail**

La convention collective ne prévoit pas l'attribution de médailles du travail, et les sociétés membres du périmètre de consolidation n'ont aucun usage en la matière.

▪ **Paiements fondés sur des actions**

La société n'a pas mis en œuvre de plans de paiement sur base d'actions.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.15 Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans l'état du résultat global lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

3.16 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales à l'exception notamment des écarts d'acquisition. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établies par la direction générale et financière du groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

3.17 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1^{er} janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Le groupe Elixens travaille actuellement sur un seul secteur Arômes et Parfums depuis le 13 juillet 2007, date à laquelle il a cédé les secteurs de chimie fine et colorants

Elixens SA a 2 secteurs principaux : Floressence et Elixens France SAS pour lesquels des informations financières isolées sont disponibles. Toutefois, ces 2 secteurs sont regroupés en un secteur opérationnel unique au sens d'IFRS 8 dans la mesure où elles présentent des caractéristiques économiques similaires :

- nature des produits,
- nature des procédés de fabrication,
- catégorie des clients auxquels sont destinés les produits,
- méthode utilisée pour distribuer les produits.

Seule la sectorisation géographique a été retenue.

3.18 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société Elixens SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société, à savoir 2 021 807 actions au 31 décembre 2011.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société Elixens SA, retraité des incidences sur le résultat de la conversion des instruments dilutifs en circulation, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, majoré de toutes les actions potentiellement dilutives résultant d'instruments dilutifs émis pas la société. La société n'a pas émis à ce jour d'instruments dilutifs.

3.19 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Tout actif non courant, ou tout groupe d'actifs incluant des actifs non courants, ayant fait l'objet avant la date de clôture, d'une décision de cession, est classé au bilan consolidé dans les rubriques « actifs détenus en vue de la vente » ou « passifs détenus en vue de la vente » (pour les passifs associés à un groupe d'actifs destiné à être cédé). Immédiatement avant le classement de l'actif comme détenu en vue de la vente, les actifs concernés sont évalués selon les normes qui leur sont applicables et éventuellement dépréciés en application de ces normes. Ensuite, lors du classement comme détenus en vue la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable, résultant de l'étape précédente et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Le classement comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Une activité classée en tant qu'activité abandonnée est présentée, pour son résultat net d'impôt sur une ligne distincte sur l'état du résultat global, et ce pour toute la durée de tous les exercices présentés dans l'état du résultat global.

3.20 Gestion du risque financier

Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

3.20.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Les 3 premiers clients du Groupe ont représenté par ordre décroissant de chiffre d'affaires en 2011 :

En K€	CA 2011	CA 2010
Client 1	1 235	1 344
Client 2	1 112	815
Client 3	1 078	793

En 2011, le 1^{er} client a donc représenté 3,74 % du chiffre d'affaires consolidé (et 4.19% du chiffre d'affaires consolidé total 2010).

Avec un délai moyen de règlement de 67 jours, l'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture sur ces 3 clients représenterait 632 K€ soit 1,9% du chiffre d'affaires.

Compte tenu de :

- la répartition géographique de ses ventes réalisées essentiellement dans l'Union Européenne.
- l'implantation de ses principales filiales étrangères (Grande Bretagne et USA)
- la faible part des ventes réalisées par ses filiales ukrainienne, comorienne et chinoise (1,8% du chiffre d'affaires consolidé)

le groupe estime que ses activités ne sont pas exposées à l'instabilité politique ou économique de pays à risques.

L'antériorité de ces créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit (en K€) :

En K€	2011	2010
Non échues	4 904	5 390
Echues depuis 30 jours au plus	1 159	1 341
Echues depuis 30 jours au plus et moins de 45 jours	35	204
Echues depuis plus de 45 jours et à moins d'un an	540	507
Echues de plus 1 an	1 963	2 093

Compte tenu de la clientèle internationale du Groupe, les délais de paiement ne sont pas strictement respectés. Les créances échues depuis moins d'un an ont été revues individuellement, et l'appréciation par le management du risque de non-recouvrement n'a pas conduit à enregistrer de dépréciation sur ces créances.

La dotation aux provisions pour clients douteux sur l'année 2011 ne concerne donc que des créances échues depuis plus de 12 mois. Elle s'est élevée à 393 K€ soit 1,2% du chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2011. Globalement l'ensemble des dotations constituées au cours des dernières années s'élèvent à 1 568 K€ ce qui démontre la faible part du risque attaché à la clientèle du groupe.

3.20.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours aux marchés des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédits, ...). Les niveaux de lignes de crédit confirmées et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés sont détaillées aux paragraphes 5.13 et 5.14

A la date du 31/12/2011, la trésorerie globale du groupe représente 15 459 K€. Sur ce montant, 6507 K€ sont placés en certificats de dépôt à taux fixe.

Le groupe détient également des actions classées en actifs financiers courants pour une valeur de 2667K€ au 31 décembre 2011.

Le groupe ne présente donc pas de risque de liquidité.

3.20.3 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

- Risques matières premières

Compte tenu de la diversité de nos matières premières (plus de 800 références), de la diversité des origines géographiques de ces produits achetés dans le monde entier, nous considérons qu'il n'y a pas de risques spécifiques liés aux matières premières que nous commercialisons ou que nous achetons pour nos besoins propres. Celles-ci sont soumises aux aléas qui peuvent toucher tous les produits agricoles tels que le climat, les maladies, les guerres ou les abandons de culture au profit d'activités plus lucratives.

Cependant, l'année 2011, quoique marquée au 1^{er} semestre par une certaine reprise de la demande mondiale, a cumulé plusieurs phénomènes compromettant la disponibilité de nombreux produits sur le marché de matières premières :

- Les événements naturels ont été particulièrement nombreux à commencer par celle de Fukushima, puis les inondations en Thaïlande, au Vietnam...,

- Le printemps des pays arabes a causé des blocages de l'activité sur ces zones perturbant tant les fournitures de matières premières que nos ventes sur ces zones.
- La hausse de la demande intérieure dans les pays en forte croissance (Chine, Inde, Brésil) se poursuit et se traduit par une réduction des exportations et par une hausse des prix ;
- Des poussées inflationnistes, particulièrement en Chine, dues à l'augmentation du coût de la main d'oeuvre, de l'énergie, des taxes, renchérissent significativement les coûts des matières qui y sont produites
- Des activités plus lucratives comme le bâtiment ou le tourisme viennent, de plus en plus, concurrencer des productions traditionnelles et conduisent à une perte de main d'œuvre et l'abandon de certaines cultures ou cueillettes.

Ainsi, sur la base du top 20 des matières premières achetées en 2011, la hausse des coûts d'approvisionnements était environ de 13% par rapport à 2010.

Cette situation exceptionnelle a engendré en 2011 des tensions haussières sur les prix des matières, tendance qui devrait s'atténuer pour 2012.

- Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes et les achats qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Groupe (€). La monnaie dans laquelle ces transactions sont essentiellement libellées est l'USD.

Ces transactions restent cependant peu significatives, la part des ventes et des achats en USD représentant respectivement 7,5% et 7,2% du chiffre d'affaires. Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

- Risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

- Risque actions

La gestion des risques actions est assurée par la Direction Générale.

Le groupe détient des actions classées en actifs financiers courants pour une valeur de 2 667 K€ au 31/12/2011. Ces actions de sociétés essentiellement cotées au CAC 40 présentent une volatilité à relier avec le contexte conjoncturel actuel.

A la date du 31 décembre 2011, la société détenait 177 375 actions d'autocontrôle soit 8.1% du capital social de la société, représentant une valeur nette de 2 458 K€.

3.20.4 Risques environnementaux

Les sociétés du périmètre activité poursuivie n'ont pas fait l'objet d'une évaluation des risques environnementaux

Les sites du groupe Elixens sont soumis à des Autorisations d'Exploiter par Arrêté de Classement et donc sont conformes aux réglementations environnementales en vigueur.

En particulier, sont respectées les différentes normes sur les émissions dans l'air, l'utilisation de substances dangereuses et l'élimination des déchets.

Les huiles essentielles peuvent présenter des risques pour l'environnement en terme de :

- dangerosité avec un classement en « très toxiques » (R50/53) ou « toxiques » (R51/52) envers les organismes aquatiques. Ces risques sont intégrés dans notre autorisation préfectorale entraînant des contraintes de stockage (mise en rétention et limitation des quantités conformément à la nomenclature des installations classées)
- inflammabilité car la plupart des huiles essentielles contiennent des terpènes et du linalol.

Certaines huiles essentielles contiennent également des allergènes (liste réglementaire de 26 allergènes) qui oblige à la mise en place de dispositifs de protection collective pour protéger les salariés (travail sous hotte aspirante, étiquetage...). Ces contraintes réglementaires peuvent devenir des opportunités : ainsi Elixens France a mis au point des procédés afin d'éliminer certains allergènes de ses huiles essentielles (huiles essentielles « allergènes light ») qu'elle commercialise.

3.20.5 Autres risques

Néant

3.20.6 Gestion du capital

La politique du Groupe vise à maintenir un actionnariat stable et une structure financière solide.

4 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Liste des sociétés consolidées :

SOCIETES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	Méthode de consolidation	% d'intérêts
ELIXENS SA	83-85 Boulevard Vincent Auriol 75013 PARIS	341 267 573	IG	100,00%
ELIXENS France SAS	66 avenue du Château Z.I. du Vert Galant 95310 SAINT OUEN L'AUMONE	439 465 568	IG	100,00%
ELIXENS UK LTD	N° 1 essence house Grabtree road Thorpe Industrial park EGHAM SURREY (GB)		IG	100,00%
ESSENCE HOUSE	N° 1 essence house Grabtree road Thorpe Industrial park EGHAM SURREY (GB)		IG	100,00%
ELIXENS AMERICA INC	1443 Pinewood Street RAHWAY NJ 07065 U.S.A.		IG	100,00%
BAMBAO	Bambao ANJOUAN (Comores)		IG	100,00%
FLORESSENCE	ZA La Festre Sud 06780 St Cezaire/ Siagne	335 171 989	IG	100,00%
S.C.I. DU LAUREMONT	ZA La Festre Sud 06780 St Cezaire/ Siagne	394 942 700	IG	100,00%
FLORESSENCE SHANGHAI	1269 Jinhu road Jinhu EPZ Pudong 201206 SHANGHAI CHINE		IG	100,00%
EASTAROMA S.A.R.L.	40A rue Stepovaja Village Kalaglia District d'Ovidiopol Région d'Odessa UKRAINE		IG	71,94%
BIO-INTER INDUSTRIAL E COMERCIAL LT	Rua Gustavo da Silveira, 1041 Vl. Sta. Catarina São Paulo -BRESIL		IG	100,00%
SAS VINCENT DEVELOPPEMENT	236 rue du Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS	449 214 758	ME	25,00%

IG : intégration globale

ME : mise en équivalence

Variation de périmètre

La société Vincent Développement est entrée dans le périmètre en juin 2011.

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Comparabilité des comptes

Les comptes au 31 décembre 2011 sont directement comparables à ceux au 31 décembre 2010.

5. Notes sur le bilan consolidé

5.1 Autres Immobilisations incorporelles

En K€	Total (a) + (b)	Concessions brevets et licences (a)	Autres immobilisations incorporelles (b)
Valeur brute au 31 décembre 2009	623	193	430
Mouvement de Périmètre	2	2	-
Augmentations	36		36
Diminutions	0		0
Valeur brute au 31 décembre 2010	661	195	466
Augmentations	9	6	3
Diminutions	-		
Autres mouvements	< 4 >		< 4 >
Valeur brute au 31 décembre 2011	665	201	464

En K€	Total (a) + (b)	Concessions brevets et licences (a)	Autres immobilisations incorporelles (b)
Amortissements au 31 décembre 2009	600	172	429
Augmentations	22	21	2
Diminutions	< 0 >		< 0 >
Amortissements au 31 décembre 2010	623	192	430
Augmentations	6	4	2
Diminutions			
Amortissements au 31 décembre 2011	629	196	433

5.2 Ecart d'acquisition

En K€	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation
Bambao	-	49	< 49 >
Floressence	1 362	3 607	< 2 245 >
Valeur au 31 décembre 2009	1 362	3 656	< 2 295 >
Modification			
Augmentations Bio Inter	572	572	-
Diminutions	-		
Valeur au 31 décembre 2010	1 935	4 228	< 2 295 >
Modification			
Dépréciation de l'écart d'acquisition Bio Inter	< 572 >		< 572 >
Augmentations			
Diminutions			
Valeur au 31 décembre 2011	1 362	4 228	< 2 866 >

(1) Mouvements des écarts d'acquisitions 2011

Libellés	Montant brut au 01/01/11	Augmentation	Diminution	Montant brut au 31/12/10
Floressence	3 607			3 607
Bambao	49			49
Bio Inter	572			572
TOTAL	4 228	-	-	4 228

Libellés	Provision au 01/01/11	Dotation	Reprise	Montant brut au 31/12/11
Floressence	2 245			2 245
Bambao	49			49
Bio Inter		572		572
TOTAL	2 295	572	-	2 866

5.3 Immobilisations corporelles

En K€	Total	Terrains	Constructions	Inst. Techn. Materiel & outillage industriels	Autres immob. corporelles	Immob. Corporelles en cours	Avances & acomptes
Valeur brute au 31 décembre 2009	10 873	2 195	3 548	2 243	2 804	81	-
Mouvement de Périmètre	1 455	721	638	58	33	-	6
Augmentations	243		66	29	130	6	12
Diminutions	< 107 >		< 94 >		< 13 >		
Autres mouvements	183		83		100		
Valeur brute au 31 décembre 2010	12 647	2 916	4 241	2 330	3 053	87	18
Augmentations	301		52	44	142	63	
Diminutions	< 37 >					< 19 >	< 18 >
Autres mouvements	31	< 21 >	58	< 5 >			
Valeur brute au 31 décembre 2011	12 943	2 894	4 351	2 369	3 195	132	-

En K€	Total	Terrains	Constructions	Inst. Techn. Materiel & outillage industriels	Autres immob. corporelles	Immob. corporelles en cours
Amortissements au 31 décembre 2009	5 073	19	1 462	1 940	1 653	-
Modification	223		146	53	24	
Augmentations	446	6	163	76	201	
Diminutions	< 107 >		< 94 >		< 13 >	
Autres mouvements	37				37	
Amortissements au 31 décembre 2010	5 672	25	1 676	2 069	1 903	-
Augmentations	502	6	190	77	229	
Diminutions	-					
Autres mouvements	8		< 8 >	< 8 >	24	
Amortissements au 31 décembre 2011	6 182	31	1 859	2 138	2 156	

Il n'y a pas eu de dépréciation enregistrée au titre des actifs corporels en 2011.

5.4 Autres actifs financiers non courants

En K€	Total	Titres non consolidés	Créances rattachées à des participations	Prêts	Autres immobilisations financières
Valeur brute au 31 décembre 2009	3 663	657	75	2 827	104
Mouvement de Périmètre	5				5
Augmentations	158	2		28	128
Diminutions	< 160 >		< 19 >	< 23 >	< 118 >
Valeur brute au 31 décembre 2010	3 665	659	56	2 832	119
Augmentations	27		4	23	
Diminutions	< 45 >	< 35 >	< 4 >		< 6 >
Valeur brute au 31 décembre 2011	3 647	624	57	2 854	113

En K€	Total	Titres non consolidés	Créances rattachées à des participations	Prêts	Autres immobilisations financières
Dépreciation au 31 décembre 2009	2 758	471	52	2 234	0
Dotations	221			221	
Reprises	-				
Dépreciation au 31 décembre 2010	2 979	471	52	2 455	0
Dotations	400			400	
Reprises	< 35 >	< 35 >			
Dépreciation au 31 décembre 2011	3 344	436	52	2 854	0

En K€	FRACTION DU CAPITAL DETENU	VALEUR DES TITRES DETENUS 2011		VALEUR DES TITRES DETENUS 2010	
		BRUT	NET	BRUT	NET
Florussine	25,00%	6	6	6	6
Fontarome Suisse	100,00%	0	0	35	0
Sci la Peupleraie	50,00%	144	144	144	144
DIVERS AUTRES TITRES		37	37	37	37
Framaroma	51,00%	436	0	436	0
TOTAL		624	188	659	188

5.5 Participation des entreprises associées

Situation financière au 31/12/11	Vincent Développement
TOTAL BILAN	9 549
CA AU 31/12/11	642
RESULTAT AU 31/12/11	< 1 418 >

Depuis fin 2011, Vincent Développement clôture ses comptes au 31 décembre.

Vincent Développement a une activité de holding et détient notamment la société Vincent Industries dont l'activité est la fabrication de machines destinées au secteur de l'énergie et du photovoltaïque. Au 31

décembre 2011 (exercice fiscal exceptionnel de 18 mois du 01/07/10 au 31/12/11), la société Vincent Industries présente un résultat d'exploitation fortement négatif. Les perspectives du 1er semestre civil 2012 (transactions en cours) ainsi que les secteurs d'activité sur lesquels évolue la société, devraient permettre une amélioration sensible du résultat d'exploitation dans les prochains mois.

5.6 Stocks

En K€	Stocks au 31 décembre 2011			Stocks au 31 décembre 2010		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Matières Premières	8 601	1 387	7 213	9 049	1 075	7 974
Produits Finis	1 231		1 231	1 539	-	1 539
Marchandises	1 904		1 904	2 203		2 203
TOTAL	11 735	1 387	10 347	12 791	1 075	11 716

5.7 Créances clients et autres débiteurs

En K€	Situation au 31 décembre 2011			Situation au 31 décembre 2010		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Créances à moins d'un an	6 638		6 638	7 555		7 555
Créances à plus d'un an	1 963	1 568	395	1 981	1 555	426
TOTAL	8 601	1 568	7 033	9 536	1 555	7 981

Le tableau présente les créances par date d'antériorité (créances émises à plus ou moins d'un an)
Le détail des créances clients par échéance est présenté en note 3.20 sur le risque de crédit.

5.8 Autres actifs financiers courants

En K€	Situation au 31 décembre 2011			Situation au 31 décembre 2010		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Avances & acomptes versés	1 075		1 075	979		979
Créances sociales	- 11		- 11	33		33
Créances fiscales	1 020		1 020	840		840
Comptes courants débiteurs	9 891	5 954	3 936	6 817	5 634	1 183
Débiteurs divers	725	264	462	1 510	231	1 279
Charges constatées d'avance	192		192	181		181
Titres AFS	2 667		2 667	10 256		10 256
TOTAL	15 560	6 218	9 342	20 617	5 865	14 752

Les comptes courants débiteurs concernent essentiellement:

- la société Orgachim, en liquidation et donc non consolidé par Elixens (4 528 K€)
- La société Vincent Développement (3 293 K€)

En K€	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Valeur d'entrée	3 057	5 884
+ ou - value latente	< 390 >	4 372
JUSTE VALEUR DES AFS	2 667	10 256
Dépréciation par résultat		
Juste valeur par capitaux propres	< 390 >	4 373
Impôts différés constatés	130	< 1 458 >

5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

EN K€	Situation au 31/12/11	Situation au 31/12/10
Certificats de dépôt à court terme	6 507	9 392
Comptes bancaires	8 952	5 033
TOTAL	15 459	14 425

5.10 Provisions

LIBELLES En K€	Montant au 01/01/11	Dotations	Reprises 2011		Montant au 31/12/11
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour litige avec le personnel	266		20		246
Provision pour Contrôle fiscal	0	10	0		10
Provisions pour pensions	636	85	10		711
Provisions pour risques client	200				200
Provisions pour D.I.F.	148	6	2		152
Autres provisions	48	-	48		-
TOTAL	1 299	101	80	-	1 320

Passif éventuel :

En date du 11 mai 2010, le Tribunal administratif de Nice a annulé la décision du Ministre ainsi que celle de l'Inspection du travail concernant l'autorisation de licencier plusieurs salariés protégés de la société Adrian Industries, devenue Elixens France SAS. Ces salariés avaient été licenciés en 2006.

La société Elixens France SAS a décidé d'interjeter appel de cette décision.

Si la décision du Tribunal administratif venait à être confirmée, les salariés concernés pourraient intenter une action en réparation auprès des Prud'hommes.

Le management a considéré que dans l'éventualité d'une saisine par les salariés, le motif économique des licenciements et les efforts de reclassement opérés par la société peuvent être démontrés.

Compte tenu des incertitudes relatives à la confirmation en appel de la décision du Tribunal administratif, et des arguments solides de la société dans la double hypothèse de cette confirmation et d'une action des salariés devant les Prud'hommes, le management a considéré qu'il s'agissait là d'un passif éventuel, selon les conditions définies par la norme IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes du groupe Elixens au 31 décembre 2011.

5.11 Avantages du personnel (avantages postérieurs à l'emploi)

Les avantages du personnel correspondent aux indemnités de départ en retraite pour les entités françaises du Groupe, selon la convention collective nationale « Chimie : Industries Chimiques ».

Montant reconnu au bilan au 1er janvier	31/12/2011	31/12/2010
Valeur actualisée de l'obligation au 1er janvier	634	562
Coût des services rendus au cours de l'exercice	49	47
Coût financier	32	32
Pertes (gains) actuarielles	76	10
Autres (net transfert (entrées/sorties de périmètre)		30
Prestations payées	10	47
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre	629	634
Valeur actualisée de l'obligation	629	634
Gains (pertes) actuariels non reconnus	135	61
Coût des services passés non reconnus	76	82
Passif net reconnu au bilan	687	612
Coût des services rendus au cours de l'exercice	49	47
Coût financier	32	32
Rendement attendu des actifs du régime	6	6
Pertes (gains) actuarielles reconnues	2	3
Effet des réductions / liquidations	-	-
Charge comptabilisée	85	82
	Hypothèses actuarielles	
Taux d'actualisation au 31 décembre	4,75%	4,75%
Taux d'augmentation future des salaires au 31 décembre	2,50%	2,50%
Taux d'inflation à long terme	2,00%	2,00%
Passif net au 1er janvier	612	548
Charge comptabilisée	75	64
Passif net au 31 décembre	687	612

La charge comptabilisée au titre des avantages du personnel est comptabilisée intégralement dans le poste « Charges de personnel ».

5.12 Impôts différés

En Keuro	2011					2010					
	à l'ouverture	résultats	retraitement des titres AFS	autres mouvements	à la clôture	à l'ouverture	Mouvements de périmètre	résultats	retraitement des titres AFS	autres mouvements	à la clôture
Impôts différés Actifs	344	136	224		704	216		128			344
Impôts différés Passifs	< 1 868 >	5	1 567	< 30 >	< 326 >	< 888 >	< 205 >	11	< 752 >	< 34 >	< 1 868 >
TOTAL	< 1 524 >	141	1 791	< 30 >	378	< 672 >	< 205 >	139	< 752 >	< 34 >	< 1 524 >

La colonne “retraitement des titres AFS” ne concerne que ceux comptabilisés directement en capitaux propres à l'exclusion des dépréciations définitives et des sorties de titres.

Aucun déficit reportable n'a donné lieu à constatation d'un impôt différé actif.

5.13 Autres passifs financiers non courants

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Passifs financiers à plus d'un an		
Emprunts bancaires	-	-
Emprunts & dettes financières diverses		249
Autres passifs non courants		
TOTAL	-	249

Tous les passifs financiers non courant sont à plus d'un an et à moins de cinq ans.

5.14 Autres passifs financiers courants

Tous les passifs financiers courants sont à moins d'un an.

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Passif financier à court terme		
Découverts bancaires	2	2
Emprunts & dettes financières diverses (1)	472	358
TOTAL	473	361

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts & dettes financières diverses (1)		
Participation des salariés		12
Total ICNE		4
Dettes sur achats titres de participation BIO INTER	260	340
Divers	212	2
	472	358

5.15 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs & comptes rattachés		
Fournisseurs d'Exploitation	3 405	3 750
TOTAL	3 405	3 750

5.16 Dettes fiscales et sociales

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales	1 606	1 288
Dettes fiscales	1 443	1 248
TOTAL	3 050	2 536

5.17 Autres passifs financiers

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Autres dettes		
Avances & Acomptes recus	183	464
Comptes courants créditeurs	6	186
Dettes diverses (1)	839	2 099
TOTAL	1 028	2 749

En K€	31/12/2011	31/12/2010
(1) Dettes diverses		
Factoring	172	1 281
Commissionnaires et mandataires	436	735
Autres dettes diverses	231	83
TOTAL	839	2 099

5.18 Echancier Passif Financier

EN K€	2011				2010			
	Total 2011	- 1an	de 1 an à 5ans	plus de 5 ans	Total 2010	- 1an	de 1 an à 5ans	plus de 5 ans
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Decouvert bancaires	2	2	-	-	2	2	-	-
Emprunts & dettes financières diverses	472	472	-	-	607	358	249	-
	474	474	-	-	610	361	249	-

6. Notes sur l'état du résultat global

6.1 Charges de personnel

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du personnel	5 558	5 315
Charges sociales	2 392	2 273
Participation des salariés	288	72
TOTAL	8 238	7 660

6.2 Autres charges opérationnelles

En K€	31/12/2011	31/12/2010
VNC éléments actifs cédés	< 44 >	
Charges diverses	< 366 >	< 316 >
Provisions diverses	< 361 >	< 128 >
TOTAL	< 771 >	< 443 >

6.3 Autres produits opérationnels

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Produits divers	659	613
Produits cession d'immobilisations	55	
Reprise provisions diverses	50	
TOTAL	763	613

6.4 Résultat financier

En K€	2011	2010
Produits financiers	6 571	696
Gains de change	762	412
Reprises de provision financières	571	-
Produits nets s/ cessions Vmp	5 010	270
Autres produits financiers divers	228	14
Charges financières	< 3 362 >	< 517 >
Pertes de change	< 141 >	< 178 >
Dotations aux provisions financières	< 400 >	< 222 >
Perte de valeur des AFS		
Charges nettes sur cession Vmp	< 2 548 >	
Intérêts & charges financiers	< 273 >	< 117 >
Coût de l'endettement financier net	3 209	180

6.5 Charges d'impôt

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Impôts sur les bénéfiques	< 357 >	< 215 >
Impôts différés	141	139
TOTAL	< 216 >	< 76 >

En K€	31/12/2011
Résultat net	1 788
Charge d'impôt	216
Résultat avant impôts	2 004
Taux d'IS théorique	33,33%
Impôt théorique	668

Retraitements	Base	Impôt
- Charges non déductibles	35	12
- Provisions sur compte courant non déductible	720	240
- Effet de l'intégration fiscale (déficit Orgachim acquis au groupe)	< 234 >	< 78 >
- Report de déficit non activé en Ida	< 1 081 >	< 360 >
- Traitement fiscal des titres AFS	< 903 >	< 301 >
- Autres	< 104 >	< 35 >
Résultat fiscal théorique	1 266	
Taux d'impôts sur les sociétés	33,33%	
Impôt théorique		422
Différentiels de taux sociétés étrangères		< 194 >
Autres écarts		< 12 >
Charge d'impôt au compte de résultat		216

6.6 Résultat net par action

Au 31 décembre	2011	2010
Nombre d'actions	2 199 182	2 271 711
Nombre d'actions corrigé	2 199 182	2 271 711
Résultat net (K€)	1 826	1 473
Résultat net par actions en €	0,83	0,65
Résultat dilué par actions en €	0,83	0,65

7. **Information sectorielle**

La ventilation par secteur d'activité est celle présentée au bilan et dans l'état du résultat global, dans la mesure où Elixens intervient sur un secteur d'activité unique.

L'information relative aux zones géographiques est la suivante :

7.1 Chiffre d'affaires :

CA (K€)	France	Autres	TOTAL
TOTAL 2011	11 701	21 350	33 051
TOTAL 2010	11 762	20 349	32 110

7.2 Valeur comptable des actifs sectoriels :

CA (K€)	France	Autres	TOTAL
TOTAL 2011	18 362	33 505	51 868
TOTAL 2010	21 557	37 296	58 853

7.3 Investissements sectoriels :

CA (K€)	France	Autres	TOTAL
TOTAL 2011	97	178	275
TOTAL 2010	102	177	279

7.4 Résultats opérationnels sectoriels :

CA (K€)	France	Autres	TOTAL
TOTAL 2011	< 614 >	< 334 >	< 948 >
TOTAL 2010	< 259 >	1 605	1 346

8. Autres informations

8.1 Effectifs du Groupe au 31/12/2011

	2011	2010
Cadres	42	44
Agents de maîtrise	41	40
Ouvriers-Employés	118	122
TOTAL	201	206

8.2 Honoraires des commissaires aux comptes :

AUDIT (K€)	MAZARS	ADAM DEMOUCHEY
Commissariat aux comptes et certifications des comptes annuels et consolidés	87	89
Missions accessoires		
TOTAL	87	89

8.3 Transactions avec les parties liées

8.3.1 Opération avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de cette entité. Les membres du conseil d'administration, du conseil de surveillance, du comité exécutif doivent donc notamment faire partie du périmètre des parties liées.

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants et qui ont été comptabilisés en charge au titre de l'exercice considéré, s'établit ainsi :

K€	2 011	2 010
Avantages à court terme	474	486
Cotisations patronales	197	195
TOTAL	671	681

A la date du 31 décembre 2011, les administrateurs de la société détenaient directement ou indirectement 82,6 % des droits de vote de la société.

Certains des principaux dirigeants ou de leurs parties liées détiennent des participations dans d'autres entités qui leur confèrent le contrôle ou une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle de ces entités.

Plusieurs de ces entités ont réalisé des transactions avec le Groupe au cours de l'exercice.

Les termes et les conditions de ces transactions n'ont pas été plus favorables que les conditions de marché (Achats et ventes de biens et services, location de locaux) ;

Ces entités et les transactions effectuées avec le Groupe sont représentées par La SCI CERCOLAS qui a facturé des loyers de bâtiments à Elixens France SAS pour un montant de 408 K€.

8.3.2 Opérations avec les filiales

Les transactions avec les filiales intégrées globalement sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- Management fees
- Location de locaux
- Comptes courants
- Pool bancaire

En ce qui concerne l'entreprise associée Vincent, société mise en équivalence, elle a bénéficié de la part d'Elixens SA d'un apport en compte courant qui s'élevait à 3 293 K€ au 31/12/2011 (cf § 5.8)

8.4 Sortie de groupe (intégration fiscale)

Conformément à l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé le 7 juillet 2006, aucune indemnité n'est versée aux filiales sortantes sauf si la sortie du Groupe d'une ou des filiales est due à :

- leur éviction du périmètre d'intégration décidée arbitrairement par la société mère (modification spontanée du périmètre d'intégration) sans qu'une telle éviction ne soit la conséquence d'une cession par la société mère de sa participation dans le capital des filiales à un tiers ou de toute autre opération de restructuration (fusion, apport partiel d'actif, etc.) ou même d'une dissolution de la filiale en cause.
- La dénonciation par la société mère de l'option pour le régime des groupes intégrés.

8.5 Engagements hors bilan

- Garantie du CIN Vernon sur engagement par signature étranger = 600 000USD
- Nantissement compte bancaire (CIC 450 K€)
- Soutien financier de la filiales Elixens France
- Caution bancaire (Elixens France) 88K€

2.2 Comptes sociaux

2.2.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice 2011

« Elixens S.A. à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 83/85 Boulevard Vincent Auriol – 75013 Paris

Capital social : €. 4 398 364

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société anonyme ELIXENS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2.- Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La note 1.1. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3.- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par

votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

MAZARS

CABINET ADAM-DEMOUCHY & ASSOCIÉS

Pascal THIBAUT

Tony ADAM

Christophe CASSEL

2.2.2 Comptes sociaux - Exercice 2011

2.2.2.1 Bilan

ACTIF en euros	EXERCICE AU 31/12/11			EXERCICE NET AU 30/12/2010	PASSIF	EXERCICE NET AU 31/12/11	EXERCICE NET AU 31/12/10
	BRUT	AMORT. PROVISION	NET				
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>					<i>CAPITAUX PROPRES</i>		
Logiciels	70 485	69 719	766	-	CAPITAL	4 398 364	4 543 422
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Constructions	157 002	33 799	123 203	135 519			
Matériel de bureau et informatique-Inst. Tech.	188 581	136 332	52 249	62 654	Primes de fusion et d'apport	8 166 032	8 166 032
Immobilisations en cours	41 214		41 214	-	Reserve Légale	485 271	485 271
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Autres réserves	25 738 561	27 919 774
Titres de participation	31 053 700	19 549 822	11 503 878	12 549 678			
Créances sur participation	664 363		664 363	641 885	Report à nouveau	-	-
Prêts	3 842 656	2 854 758	987 898	751 295			
Autres Immobilisations Financières	2 489 631	551 000	1 938 631	2 842 969			
TOTAL I	38 507 632	23 195 430	15 312 202	16 984 001	RESULTAT DE L'EXERCICE	604 629	285 433
<i>ACTIF CIRCULANT</i>						TOTAL I	39 392 856
AVANCES & ACPTE S/COMMANDES	100 825		100 825	825	Provisions pour risques	-	52 865
AUTRES CREANCES						TOTAL II	-
Clients & comptes rattachés	4 103 118	2 336 257	1 766 861	1 663 770	<i>DETTES</i>		
Autres créances	17 949 540	6 256 196	11 693 344	9 367 181	Dettes financières		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9 645 642	447 280	9 198 362	15 201 776	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
DISPONIBILITES	3 308 259		3 308 259	237 892	Emprunts et dettes financières diverses	379 900	709 358
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	90 756		90 756	63 275	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 057	222 601
TOTAL II	35 198 141	9 039 733	26 158 407	26 534 719	Dettes fiscales & sociales	1 265 998	1 086 417
Ecart de conversion actif	-		-	2 865	Autres dettes	-	-
TOTAL III	-		-	2 865		TOTAL III	1 915 955
TOTAL GENERAL (I + II + III)	73 705 773	32 235 163	41 470 610	43 521 585	Ecarts de conversion passif	161 798	50 413
						TOTAL IV	161 798
					TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	41 470 610	43 521 585

2.2.2.2 Compte de résultat

En euros	Exercice AU 31.12.11	Exercice AU 31.12.10		Exercice AU 31.12.11	Exercice AU 31.12.10
Produits d'exploitation			Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Prestations de service	2 447 445	2 382 692	Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Production vendue			Produits financiers		
			Produits financiers de participation	1 247 683	98 163
			Produits autres valeurs mob. et créances actif immob.	94 978	71 825
			Intérêts et produits assimilés	135 211	34 639
			Produits nets sur cessions de V.M.P.	5 010 479	149 121
			Différences positives de change	285 702	156 952
			Reprise de prov. et transfert de charges financières	940 707	573 453
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 447 445	2 382 692	TOTAL V	7 714 760	1 084 154
Subvention d'exploitation	4 812	7 972	Charges financières		
Autres produits	193 843	272 065	Dotations aux provisions pertes et charges	-	
Transfert de charges d'exploitation			Dotations aux provisions sur Immo.financieres & comptes courants	3 779 280	503 577
Reprise de provisions sur actif circulant			Charges nettes sur cessions de V.M.P.	2 516 110	
			Intérêts et charges assimilés	3 176	
			Différences négatives de change	977	26 272
			TOTAL VI	6 299 543	529 849
			2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 415 217	554 305 >
TOTAL I	2 646 100	2 662 728	3. RESULTAT COURANT AV IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	252 061	< 142 294 >
Charges d'exploitation			Produits exceptionnels		
Autres achats et charges externes	1 551 783	1 273 804	Sur opérations de gestion	49 562	182 784
Impôts, taxes et versements assimilés	83 077	68 712	Sur opérations en capital	4 963	600
Salaires et traitements	1 290 809	1 352 473	Reprise sur provisions	50 000	
Charges sociales	587 984	607 028	TOTAL VII	104 525	183 384
Dotation aux amort.et provisions :			Charges exceptionnelles		
- Dotation aux amortissements	40 663	40 395	Sur opérations de gestion	50 000	41 289
- Dotation aux provisions	238 944		Sur opérations en capital	35 062	
Autres charges	15 997	16 915	Dotations aux amortissements		
			Dotations aux provisions	-	50 000
			TOTAL VIII	85 062	91 289
			4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	19 463	92 095
TOTAL II	3 809 256	3 359 327	PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX)		
			IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	< 333 104 >	< 335 632 >
			TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	10 465 386	3 930 267
			TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 860 757	3 644 834
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	< 1 163 156 >	< 696 599 >	B E N E F I C E	604 629	285 433

2.2.2.3 Annexe aux comptes sociaux 2011

1 Principe comptable, méthode d'évaluation et faits caractéristiques

1.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Participations, autres titres immobilisés

La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus-values latentes potentielles.

En ce qui concerne les titres Vincent Développement, le plan d'affaires du Groupe Vincent a été établi sur une durée de 5 ans à partir du budget 2012 et selon les hypothèses suivantes :

- L'activité historique de fabrication d'automates industriels à destination du secteur de l'énergie devrait être relativement stable sur la période 2012-2015. L'activité solaire devrait quant à elle connaître un essor important, avec notamment un gros contrat en cours de signature avec un client potentiel pour des lignes permettant de fabriquer des panneaux solaires d'une capacité d'au moins 100MW en 2012, puis d'au moins 300MW les 3 années suivantes. En année normative, la croissance a été considérée comme égale au taux inflation long terme française (2%)
- La marge d'E.B.E. devrait s'élever à 20,5% en 2012 et ensuite rester globalement stable sur l'ensemble du plan d'affaires.
- Le besoin en fonds de roulement, par prudence augmentera en % du Chiffre d'Affaires sur la durée du plan d'affaires. Le ratio du BFR/CA était de 4% en 2011 et est ensuite estimé à 7% sur l'ensemble de la période de projection.

Les flux de trésorerie ont été actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC), correspondant au taux moyen des différentes sources de financement de la société. Ce taux est estimé à 17,5% tenant compte d'un coût des fonds propres de 17,5% (Taux sans risques 3,2%, Bêta désendetté 1,14%, Bêta réendetté 1,14%, prime de taille 4,1%) et d'un coût de la dette après impôts de 2,9% (Taux sans risques 3,2%, spread du groupe 1,3% coût de la dette 4,%, taux impôts 34,4%).

Compte tenu de ces hypothèses, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2011

■ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ Actions propres

Le montant brut correspond à la valeur d'achat. Le cours de l'action retenu pour déterminer la provision est le cours moyen du mois de décembre.

■ Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2011, les valeurs mobilières de placement sont :

- des certificats de dépôt négociables valorisés à leur cours d'acquisition
- des actions valorisées au cours moyen du mois de décembre. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût d'acquisition est supérieur au cours moyen de décembre

1 - 2 Evènements principaux de l'exercice

- Le **6 janvier 2011**, les actionnaires d'Orgasynth SA ont voté l'adoption d'une nouvelle dénomination sociale. Ce changement de nom marque une étape importante de la vie du Groupe et concrétise 10 années de développement dans les activités aromatiques, confirmant ses choix stratégiques et son ambition sur le marché global des arômes et parfums. Rompant avec l'image d'industriel de la chimie qui n'est plus au cœur de ses activités depuis 2007, le choix du Groupe s'est orienté vers un nom en parfaite adéquation avec son cœur de métier : ainsi le **1^{er} mars 2011**, Orgasynth SA a été officiellement rebaptisé **Elixens SA**.
- Le **28 février 2011**, le conseil d'administration a décidé de réduire le capital social de 145 058 € pour le ramener de 4 543 422 € à 4 398 364 € par voie d'annulation de 72 529 actions détenues en autocontrôle de 2 € de nominal chacune.
- **Juin 2011** : Versement à titre de dividendes aux actionnaires de 1 639 731,20 euros, soit un dividende brut par actions avant prélèvements fiscaux de 0.80 euro.
- **Juin 2011** : prise de participation du Groupe Elixens à hauteur de 25% dans l'entreprise Vincent Développement.

1 - 3 Evènements postérieurs à la clôture

Le 30 mars 2012, l'Assemblée Générale d'Elixens SA a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-57 alinéa 2 du Code de commerce, de modifier le mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la formule de la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce.

2 Détail des postes du bilan

2.1 Mouvements de l'exercice des immobilisations

EN K€	Valeur Brute au 01/01/2011	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2011
<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
Logiciels	66	4		70
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Constructions	102			102
Agencements des constructions	55			55
Installations techniques matériel	4	6		10
Matériel de transport	26			26
Matériel de bureau & informatique	145	8		153
Immobilisations en cours	-	60	19	41
<u>Immobilisations Financières</u>				
Titres de participations (1)	30 314	775	35	31 054
Créances rattachées à des participations	641	22		664
Prets	944	637		1 581
Credit vendeur	2 262			2 262
Actions propres	2 961	470	972	2 459
Autres immobilisations financières	31			31
TOTAL	37 551	1 983	1 026	38 508

(1) Mouvements des titres de participation

Société	Au 01.01.11	Augmentation	Diminution	Total au 31.12.11
Elixens France	5 740			5 740
VF Aromatiques	68			68
Orgachim	12 609			12 609
Fontarôme Suisse	35		35	-
SCI Lauremont	734			734
Tropikal	10			10
Framaroma	436			436
Eastaroma	285	-		285
Floessence	7 564			7 564
Elixens UK	1 588			1 588
Bio inter	1 084			1 084
Divers autres	16			16
Sci La Peupleraie	144			144
Vincent Developpemnt		775		775
	30 314	775	35	31 054

2.2 Mouvement de l'exercice des amortissements et provisions

EN K€	Cumulés au 01/01/2011	Augmentation	Diminution	Cumulés au 31/12/2011
<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
Logiciels	67	4		70
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Constructions	20	7		27
Agencements des constructions	2	6		7
Installations techniques materiel	4			4
Matériel de transport	26			26
Matériel de bureau & informatique	81	24		105
<u>Immobilisations Financières</u>				
Titres de participation (1)	17 764	1 821	35	19 550
Credit vendeur	2 262			2 262
Prets	193	951		1 144
Créances rattachées à des participations	-			-
Actions propres	149		149	-
TOTAL	20 567	2 812	184	23 195

(1) Détail des provisions des titres de participation

Société	Au 01.01.11	Dotation	Reprise	Total au 31.12.11
Elixens France	2 466	737		3 203
VF Aromatiques	68			68
Orgachim	12 609			12 609
Fontarôme Suisse	35		35	-
Floressence	1 437			1 437
SCI Lauremont	449			449
Tropikal	10			10
Eastaroma	254			254
Framaroma	436			436
Bio Inter	-	1 084		1 084
	17 764	1 821	35	19 550

2.3 Liste des filiales et participations

2.3.1 Liste des filiales et participations françaises

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation (K€)			Informations financières				Valeur des titres	C.A. HT	Prêts et avances consentis (1)	Montant des cautions et avals (2)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Sociétés	Siège social	N° SIREN	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en%)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Valeur nette				
ORGACHIM S.A.S.	3,Rue Octave Fauquet BP 7 76350 OISSEL	398 867 846	3 313	< 11 793 >	100	< 234 >	-	-	4 529		
ELIXENS France SAS	Zone Industrielle du Vert Galant 66, avenue du Château 95310 SAINT OUEN L'AUMONE	439 465 568	2 035	487	100	< 875 >	2 537	14 372	4 600		
VF AROMATIQUES SA	ZA La Festre Sud 06780 ST CEZAIRE SIAGNE	572 135 184	446	< 883 >	85,84	-	-	-			
FLORESSENCE SAS	ZA La Festre Sud 06780 ST CEZAIRE SIAGNE	335 171 989	840	5 554	100	952	6 127	12 443			
SCI DU LAUREMONT	ZA La Festre Sud 06780 ST CEZAIRE SIAGNE	394 942 700	2	371	100	59	285	59			
SCI LA PEUPLERAIE	83-85 bd V. Auriol 75013 PARIS	385 209 986	76	113	50	19	144	49	161		
VINCENT DEVELOPPEMENT	236 rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS	449 214 758	3 101	< 4 222 >	25	< 1 418 >	775	642	3 293		

(1) prêts et avances consentis par Elixens SA et non encore remboursés

(2) cautions et avals donnés par Elixens SA

2.3.2 Liste des filiales et participations étrangères

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation (K€)		Informations financières				Valeur des titres	C.A. HT	Prêts et avances consentis (1)	Montant des cautions et avals (2)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Sociétés	Siège social	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en%)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Valeur nette				
EASTAROMA S.A.R.L.	20 rue Zavodskaya 67840 Village Molodejnyé District d'Ovidiopol Région d'Odessa UKRAINE	453	< 404 >	71,94	< 138 >	30	615	691		
BAMBAO	BAMBAO ANJOUAN (COMORES)	152	< 796 >	100	< 170 >	-	156	690		
ICS FRAMAROMA SRL	STR D SCHINOASEI 41 MD 2019 MUM CHISINAU MOLDAVIE	163	< 72 >	51	-	-	-	60		
SANEX	MADAGASCAR									
ELIXENS AMERICA INC	1443 Pinewood Street RAHWAY NJ 07065 U.S.A.	871	< 547 >	100	324		2 385	1 584		
ELIXENS UK LTD	N° 1 Essence House Grabtee road Thorpe Industrial park EGHAM SURREY (GB)	769	1 047	100	225	1 588	3 639	1 385		
BIO-INTER INDUSTRIAL E COMERCIAL LT	Rua Gustavo da Silveira, 1041 Vl. Sta. Catarina São Paulo -BRESIL	791	< 1 342 >	100	< 405 >	-	1 478	988		

2.4 Actif circulant classé par échéance

EN K€	31/12/2011			31/12/2010		
	Montant brut	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an	Montant brut	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>						
Créances rattachées à des participations	664		664	642		642
Prêts	3 843	100	3 743	3 206		3 206
Autres immobilisations financières	2 490		2 490	2 992		2 992
<u>AUTRES CREANCES</u>						
Avances & Acomptes sur cdes	101	101				
Clients et comptes rattachés	4 104	4 104		3 761	3 761	-
Comptes courants des associés (1)	17 887	17 887		15 686	15 686	-
Autres créances	58	58		58	58	
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	91	91		63	63	
TOTAL	29 237	22 340	6 897	26 407	19 568	6 840

(1) Comptes Courants :

○ Compte courant Eastaroma	80 K€
○ Compte courant VF Aromatiques	3 K€
○ Compte courant Elixens America Inc	1 584K€
○ Compte courant Bambao	690 K€
○ Compte courant Framaroma	60 K€
○ Compte courant Floressence	518 K€
○ Compte courant Elixens France SAS	4 600 K€
○ Compte courant Essence House	1 385 K€
○ Compte courant Orgachim	4 529 K€
○ Compte courant SCI La Peupleraie	161 K€
○ Compte courant Beten	665 K€
○ Compte courant Vincent Développement	3 292 K€
○ Compte courant Ferela	320 K€

(2) Provisions sur Comptes Courants

Filiales	Total au 01.01.11	Dotation	Reprise	Total au 31.12.11
Orgachim	4 528			4 528
Tropikal	450	240		690
Framaroma	60			60
Elixens America	680		680	-
Beten	658			658
Ferela		320		320
Elixens France	-	-		-
	6 376	560	680	6 256

2.5 Créances sur filiales et participations

EN K€	Montant 2011 brut	Montant 2010 brut
Créances rattachées à des participations	612	589
Prêts	988	374
Clients et comptes rattachés	2 846	2 544
Comptes courants des associés	8 436	9 354
TOTAL	12 882	12 861

2.6 Capital

Le capital est composé de 2 199 182 actions d'un nominal de 2 €, souscrites en totalité, soit 4 398 364 €

Toutes les actions sont libérées entièrement.

EN K€	2011	2010
Situation nette au 1er janvier	41 400	43 641
Dividendes distribués	< 1 640 >	< 1 664 >
Résultat de l'exercice	605	285
Réduction de capital	< 145 >	< 129 >
Réduction des réserves	< 826 >	< 733 >
Divers		
Situation nette au 31 décembre	39 394	41 400

2.7 Provisions pour risques et charges

en K€	Montant au 01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2011
Provision sur pénalités AMF	50		50	-
Provision pour perte de change	3		3	-
TOTAL	53	-	53	-

2.8. Dettes sur filiales et participations

EN K€	Montant brut 2011	Montant brut 2010	Montant brut 2009
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4	5	10
Comptes courants	120	120	120
TOTAL	124	125	130

2.9 Etat des dettes classées par échéance

EN K€	31/12/2011			31/12/2010		
	Montant brut	Dettes à moins d'un an	Dettes à plus d'un an	Montant brut	Dettes à moins d'un an	Dettes à plus d'un an
DETTES FINANCIERES						
Emprunts et dettes financières diverses	260	260	-	589	340	249
AUTRES DETTES						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270	270		223	223	
Dettes fiscales et sociales	1 266	1 266		1 086	1 086	
Comptes courants	120	-	120	120	-	120
Autres dettes		-			-	
TOTAL	1 916	1 796	120	2 018	1 649	369

2.10 Charges à payer

EN K€	Montant 2011	Montant 2010
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs : factures non parvenues	142	199
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales	78	141
Dettes fiscales	36	43
TOTAL	255	383

2.11 Autres informations

EN K€	Nbre actions	Valeur brute en K€	Cours moyen en €	provision en K€
Actions propres au 01/01/11	221 199	2 961	12,71	149
Actions propres au 31/12/11	177 375	2 459	15,12	

Au 31 décembre, les 177 375 actions détenues par la société en autocontrôle représentent 8,07% du capital social ;

Compte tenu de l'absence d'affectation explicite du plan global d'achat d'actions Elixens SA, les actions propres ont été reclassées en « titres immobilisés » dans les comptes sociaux Elixens S.A au 31 décembre 2002, et déduits des capitaux propres pour leur valeur brute dans les comptes consolidés.

Le cours de l'action retenu pour déterminer la provision est le cours moyen du mois de décembre.

2.12. Engagement pris en matière de retraite (hors bilan)

En K€	2 011	2 010
Engagement en début de période	139	122
Paiement indemnisation	-	-
Charge de l'exercice	21	17
Total engagement au 31 décembre	160	139

2.13 Droit individuel à la formation (hors bilan)

Le nombre d'heures DIF non pris par les salariés s'élève à 1 126 heures

3 **Détail des postes du compte de résultat**

3.1. Nature du chiffre d'affaires : 2 447 K€

- **1 101 K€** : Prestation en fonction du chiffre d'affaires des filiales, de la Direction Générale, Direction de Production, Direction Commerciale et Direction de la Recherche.
- **1 346 K€** : Prestations du service Ressources Humaines et Paie, du service informatique, du service comptable et des services commerciaux

3.2. Détail des charges et produits financiers

Produits financiers : 7 714 K€

- Produits nets sur cessions VMP 357 K€
- Produits nets sur cessions actions 4 902 K€
- Intérêt sur compte courant 285 K€
- Dividendes reçus de Floressence 1 000 K€
- Reprise sur Provisions sur actions auto contrôle 149 K€

- Intérêts sur prêts 118 K€
- Reprise provision pour pertes de change 3 K€
- Reprise provision sur actions 74 K€
- Reprise provisions sur titres Fontarome Suisse 35 K€
- Reprise provision Compte courant Elixens Usa 680 K€
- Autres produits financiers 111 K€

Charges financières : 6 299K€

- Charges nettes sur cessions actions 2 516 K€
- Ecart de change 1 K€
- Provisions sur actions 447 K€
- Provision sur prêts 951 K€
- Autres charges financières 3 K€
- Provision sur titres Elixens France SAS 737K€
- Provision sur titres Bio Inter 1 084 K€

- Provision compte courant Bambao 240 K€
- Provision compte courant Ferela 320 K€

3.3. Détail des charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles : 85 K€

- Cessions titres Fontarome Suisse 35 K€
- Amendes AMF 50 K€

Produits exceptionnels : 104 K€

- Reprise provision amende AMF 50 K€
- Remboursement assurances Chartis amende AMF 44 K€
- Cessions titres Fontarome SA 5 K€
- Divers 5 K€

3.4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Non significatif

3.5. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

EN K€	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat Courant	252	-	252
Résultat Exceptionnel	20	333	353
TOTAL	272	333	605

4. **AUTRES INFORMATIONS**

4.1. Rémunération des dirigeants

- **Organe d'administration** : la société a procédé au titre de l'exercice 2010 à la distribution de jetons de présence à hauteur de 15 000€ pour l'ensemble des administrateurs.
- **Organe de direction** : le total des rémunérations brutes versées aux membres de la direction générale s'élève à 476 315 € dont 1 932 € d'avantages en nature.

4.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2011 s'élève à 90 K€.

4.3. Effectifs

- Effectif au 31/12/2011 : 19 personnes dont 13 cadres, 5 agents de maîtrise et 1 employée.
- Effectif au 31/12/2010 : 19 personnes dont 12 cadres, 6 agents de maîtrise et 1 employée.

4.4 Régime d'intégration fiscale

Sociétés (en K€)	Imprimé ER	Résultat fiscal des Filiales	Impôt des Filiales
ELIXENS SA	1 856	362	
ORGACHIM SAS	< 234 >	< 234 >	
ELIXENS France	< 842 >	< 842 >	
FLORESSENCE SAS	1 555	1 555	518
Résultat du Groupe	2 335	842	518
IS à 33,33%	179		
Impôt dû	179		
Déficits groupe antérieurs	2 191		
Profit d'intégration net de la mère	339		

Le groupe Elixens est fiscalement intégré. Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société Mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Lorsque les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

En cas de sortie du Groupe, conformément à l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé le 7 juillet 2006, aucune indemnité n'est versée aux filiales sortantes sauf si sa sortie du Groupe est due à :

- son éviction du périmètre d'intégration décidée arbitrairement par la société mère (modification spontanée du périmètre d'intégration) sans qu'une telle éviction ne soit la conséquence d'une cession par la société mère de sa participation dans le capital des filiales à un tiers ou de toute autre opération de restructuration (fusion, apport partiel d'actif, etc.,...) ou même d'une dissolution de la filiale en cause.
- La dénonciation par la société mère de l'option pour le régime des groupes intégrés.

4.5 Engagement hors bilan

- Garantie du CIN Vernon sur engagement par signature étranger = 600 000 USD.
- Nantissement compte bancaire (CIC 450 K€)
- Soutien financier de la filiales Elixens France

RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 12 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre société et de ses filiales au cours de l'exercice 2011 et soumettre les comptes, ainsi que l'affectation du résultat, à votre approbation.

A. Informations sur l'activité de la société, de ses filiales et sociétés contrôlées

Préambule :

Le **1^{er} mars 2011**, le groupe a changé de nom pour devenir le groupe Elixens. Ce changement de nom marque une étape importante de la vie du Groupe et concrétise 10 années de développement dans les activités aromatiques, confirmant ses choix stratégiques et son ambition sur le marché global des arômes et parfums. Rompant avec l'image d'industriel de la chimie qui n'est plus au cœur de ses activités depuis 2007, le choix du Groupe s'est orienté vers un nom en parfaite adéquation avec son cœur de métier. Ce changement de nom a été décliné sur plusieurs sociétés du groupe ; ainsi depuis le 1^{er} mars 2011 :

- Orgasynth SA a été officiellement rebaptisé Elixens SA
- Orgarôme SAS a vu sa dénomination changer en Elixens France SAS
- Adrian America Inc et Adrian Essential Oils sont devenues respectivement Elixens America Inc et Elixens UK Ltd.
- Les autres filiales, Floressence, Bio Inter, ainsi que les filiales de production Bambao et Eastaroma ont conservé leur nom.

A.1. Situation du groupe durant l'exercice écoulé

A.1.1 Faits marquants

Le 28 février 2011, le conseil d'administration a décidé de réduire le capital social de 145 058 € pour le ramener de 4 543 422 € à 4 398 364 € par voie d'annulation de 72 529 actions détenues en autocontrôle de 2 € de nominal chacune

Le 27 avril 2011, le groupe Elixens annonçait avoir déposé auprès du Tribunal de Commerce de Versailles une offre de reprise d'actifs des quimpéroises Girex et de sa filiale Mazal en redressement judiciaire, spécialisées dans la synthèse et la formulation de spécialités pharmaceutiques fabriquées par hémisynthèse à partir de matières premières naturelles. Face à Elixens, un autre candidat repreneur Pharminvest/Genopharm était sur les rangs. Le 16 juin, Le Tribunal de Commerce de Versailles rendait sa décision en faveur de l'offre de reprise proposée par Pharminvest/Genopharm.

Mai 2011 : Lancement du projet ELYTIS, projet informatique devant déboucher sur une harmonisation des procédures groupe et la mise en place d'un logiciel type ERP avec la société <We think We do > pour nous accompagner dans cette démarche

Juin 2011 : Versement à titre de dividendes aux actionnaires de 1 639 731,20 euros, soit un dividende brut par actions avant prélèvements fiscaux de 0.80 euro.

Juin 2011 : prise de participation du Groupe Elixens à hauteur de 25% dans l'entreprise Vincent Développement

Le 29 septembre 2011, la Cour d'Appel de Paris a informé la Société Elixens SA du rejet de ses recours contre la sanction prise par l'AMF le 16 septembre 2010 pour manquements à l'information du public.

A.1.2 Activité et résultats chiffrés consolidés

A.1.2.1 Activité et résultats consolidés

En K€	2011	2010
Chiffre d'affaires	33 051	32 110
Résultat opérationnel	-948	1 193
Coût de l'endettement financier	3 209	180
Résultat des activités poursuivies	1 788	1 297
Résultat des activités cédées		153
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 788	1 450
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts	-3 477	1 566
Résultat global de la période	-1 689	3 016
Résultat groupe	1 826	1 473
Capitaux propres	42 266	46 042
Passifs financiers non courants / capitaux propres	-	0,005
Effectif au 31 décembre	201	206

Le groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires global consolidé de 33 051 K€ contre 32 110 K€ en 2010 soit une croissance de 3% sachant que le chiffre d'affaires 2011 intègre en année pleine les ventes dues aux rachats de la société brésilienne Bio Inter reprise le 1er novembre 2010 et du pôle Matières Premières de Sanoflore intégré au sein de la société Elixens France le 16 mars 2010.

Hors Bio Inter dont les ventes s'établissent en 2011 à 1 286 K€ contre 397 K€ en 2010, le chiffre d'affaires 2011 s'élève à 31 765 K€.

L'export total a représenté 64,6% contre 63,4 % des ventes en 2010.

La ventilation du chiffre d'affaires par segment est la suivante :

En M€	Arômes et parfums				Total
	Matières premières	Arômes	Parfums	Divers	
2011	14 730	5 455	12 856	9	33 051
2010	13 464	5 551	13 086	9	32 110
2009	8 919	6 538	12 232	2	27 691

Au sein du segment matières premières, les produits Bio ont représenté 1 304 K€ (chiffre consolidé) contre 1 392 K€ en 2010.

Après un montant de charges externes qui s'élève à 6 274 K€ contre 5 948 K€ en 2010, de frais de personnel de 8 238 K€ contre 7 660 K€ en 2010 et de dotation aux amortissements de 1 082 K€ contre 468 K€ en 2010, le résultat opérationnel du groupe est négatif de 948 K€ contre un résultat positif de 1 193 K€ en 2010.

Le résultat financier (« coût de l'endettement financier ») s'est élevé à 3 209 K€ contre 180 K€ en 2010. Compte tenu d'une charge d'impôt de 216 K€ contre 76 K€ en 2010, le résultat de l'ensemble net consolidé se traduit par un bénéfice de 1 788 K€ contre 1 450 K€ en 2010.

Le bénéfice net part du groupe s'élève à 1 826 K€ contre 1 473 K€ en 2010.

En 2011, les investissements se sont élevés à 275 K€ contre 279 K€ en 2010 et ont été principalement consacrés à l'amélioration de l'outil de travail, des conditions de sécurité du personnel et à l'environnement.

A.1.2.2 Situation de trésorerie et d'endettement

Synthèse

Nature (en K€)	31/12/2011	31/12/2010
Passifs financiers non courants	0	249
Passifs financiers courants	473	361
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15 459	14 425
Endettement net total	-14 986	-13 815
Capitaux propres	42 266	46 042
Chiffre d'affaires	33 051	32 110
Résultat	1 826	1 473
Ratio d'endettement net sur :		
Capitaux propres	-	-
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat	-	-

A la date du 31/12/2011, la trésorerie globale du groupe représente 15,5 M€. Sur ce montant, 6,5 M€ sont placés en certificats de dépôt à taux fixe.

D'autre part, le Groupe Elixens détient à la clôture au 31 décembre 2011, des actions classées en actifs financiers courants consistant en des titres de sociétés cotées en bourse, classés dans la catégorie « Disponibles à la vente » (AFS, Available for sale) selon la norme IAS 39. Ils ont été évalués à leur juste valeur pour un montant de 2,7 M€. Cette juste valeur a été déterminée en fonction du cours de bourse à la date du 31 décembre 2011.

Covenants

Néant

A.2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'activité économique mondiale devrait demeurer en net ralentissement en 2012; les activités économiques devront composer entre la dynamique de croissance retrouvée pour l'économie américaine, l'ampleur de la résistance des pays émergents, la situation de stagnation voire de récession pour certains pays en Europe et l'attentisme actuel dû aux prochaines élections en France. Dans ce contexte, on peut s'attendre à une moindre demande adressée à l'industrie chimique en général et à l'adaptation des stocks à l'évolution de l'activité. Ces facteurs nous contraignent à la prudence sur le volume d'activité de cette année 2012.

Par contre, la structure financière actuelle du groupe lui permet d'envisager l'acquisition d'activités complémentaires sur les marchés des arômes et parfums.

A.3. Evénements post-clôture

Le 30 mars 2012, l'Assemblée Générale a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-57 alinéa 2 du Code de commerce, de modifier le mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la formule de la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce.

A.4. Activités en matière de développement

Les principaux axes de réflexion du groupe Elixens en 2011 demeurent liés à la naturalité, la fonctionnalité, et à la teneur en molécules « gênantes » voire interdites.

Des alternatives à des matières premières devenues indisponibles pour des raisons climatiques ou pour des raisons écologiques complètent le champ des développements.

Ainsi une alternative 100% naturelle à l'essence de bois de rose a été développée et proposée début 2011.

Les matières premières naturelles sont historiquement des produits variables tant dans leurs caractéristiques olfactives et organoleptiques, que dans leur disponibilité et leur coûts.

ELIXENS a étendu ses développements de solutions alternatives naturelles au sein d'une gamme baptisée ALTERNAT. Ainsi en toute transparence réglementaire, ELIXENS est à même d'offrir des matières premières garanties naturelles dont les caractéristiques sont stabilisées tant au plan technique qu'au plan de leur disponibilité et d'une meilleure maîtrise économique. Cette démarche s'inscrit également dans une logique de durabilité des fournitures.

De nouvelles références d'hydrolats mises au point sur notre unité de production Drômoise sont venues compléter la gamme existante d'hydrolats et d'eaux florales.

Les conifères ont particulièrement été travaillés en 2011 permettant de consolider une filière de production locale certifiée Bio.

Un travail de fond mené sur l'ensemble de la gamme a conduit à la définition d'un protocole de stabilisation des hydrolats et des eaux florales faisant appel à un cocktail de conservateurs agréés Bio par ECOCERT et à une standardisation des protocoles de fabrication visant une certification COSMOS.

La division Arômes a concentré ses efforts sur l'élaboration de nouvelles gammes d'arômes en version naturelle particulièrement à destination des segments laitiers avec une gamme originale d'arômes naturels de vanille intégrant des ingrédients spécifiques du groupe (extraits de vanille Comores produit par notre filiale BAMBAO). Une démarche analogue a été opérée sur les notes de viandes naturelles à destination des segments plats cuisinés.

2011 a vu s'initier également un travail de développement d'extraits spécifiques d'espèces botaniques travaillées sur nos unités de productions agricoles. Il devrait permettre de pouvoir proposer des alternatives originales d'aromatisation naturelle à des industriels des segments plats cuisinés.

En 2011, le secteur des **compositions parfumées**, a poursuivi le développement de la gamme de compositions parfumées 100% naturelles et a enrichi ses gammes de notes hygiène et soins corporels et de notes cosmétiques et capillaires à destination des marchés brésilien et russe.

A.5. L'activité et les résultats de l'ensemble de la société, des filiales de la société, et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité.

En K€	Floressence	Elixens France	Elixens UK Ltd	Elixens America Inc	Bio Inter
Chiffre d'affaires non consolidé	12 443	14 373	3 639	2 385	1 478
Résultat net	952	-875	225	324	-405
Effectif	46	44	4	3	12

A.5.1 Compositions parfumées : Floressence SAS et ses filiales

La société Floressence est spécialisée dans la création et la fabrication de compositions parfumées. Floressence a réalisé, en 2011, un chiffre d'affaires de 12 443 K€ contre 12 509 K€ en 2010 soit une baisse inférieure à 1%.

Les marchés à l'export, ont continué de croître à 9 400 K€ (75% du chiffre d'affaires) contre 8 506 K€ en 2010 (72% du chiffre d'affaires).

La marge brute de la société s'est légèrement affaiblie à 7 435 K€ soit 59,8% du chiffre d'affaires contre 61,2% en 2010.

Suite à une bonne maîtrise des achats et charges externes, la valeur ajoutée s'établit à 4 280 K€ contre 4 141 K€ en 2010 dégageant un excédent brut d'exploitation de 1 965 K€ contre 1 249 K€ en 2010.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 821 K€ soit 14,6% soit 14,6% du chiffre d'affaires contre 1 019 K€ lors de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 952 K€ contre 608 K€ soit 7,7% du chiffre d'affaires contre 608 K€ pour l'exercice précédent (4,9% du chiffre d'affaires).

L'effectif de la société au 31 décembre 2011 s'élevait à 46 salariés dont 11 cadres, 15 techniciens et agents de maîtrise et 20 employés et ouvriers.

Filiales

Floressence Shanghai Co Ltd, détenue à 100%, a réalisé au cours de son dernier exercice un chiffre d'affaires de 5,7 millions de RMB (625 K€) contre 6,3 millions (708 K€) en 2010 et un bénéfice net de 92 K€ contre 193 K€ lors de l'exercice précédent.

A.5.2 Matières premières et Arômes

A.5.2.1 Elixens France SAS

Elixens France a réalisé, en 2011, un chiffre d'affaires de 14 373 K€ contre 14 202 K€ en 2010 intégrant en année pleine les ventes consécutives au rachat en mars 2010 du pôle Matières premières des laboratoires Sanoflore.

Les ventes à l'export ont représenté 5 572 K€ contre 5 430 K€ en 2010 soit 38,7% du chiffre d'affaires.

La marge brute de la société a pâti de l'augmentation du prix des matières premières baissant à 5 523 K€ contre 5 978 K€ en 2010 soit 38,4% du chiffre d'affaires perdant près de 4 points.

La valeur ajoutée s'est établie à 2 095 K€ contre 2 626 K€ en 2010 dégageant un excédent brut d'exploitation négatif de 683 K€ contre un EBE positif de 229 K€ l'année précédente.

Le résultat d'exploitation, après amortissements et provisions pour 123 K€, ressort négatif à -805 K€ contre -26 K€.

Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 875 K€ contre un bénéfice de 118 K€ en 2010.

L'effectif de la société au 31 décembre 2011 s'élevait à 44 salariés dont 9 cadres, 17 agents de maîtrise et techniciens et 18 employés et ouvriers.

A.5.2.2 Filiales étrangères de commercialisation

Elixens UK Ltd (anciennement Adrian Essential Oils), détenue à 100% par Elixens, SA a réalisé au cours de l'exercice 2011 un chiffre d'affaires de 3 158 KGBP (3 639 K€) contre 3 205 KGBP (3 732 K€) en 2010.

Après déduction des charges de fonctionnement, le résultat net ressort à de 196 KGBP (225 K€) contre 221 KGBP (258 K€) lors de l'exercice précédent.

Elixens America (anciennement Adrian America), détenue à 100% par Elixens SA a réalisé au cours de l'exercice 2011 un chiffre d'affaires de 3 319 KUSD (2 385 K€) contre 3 058 KUSD (2 305 K€) en 2010. Le résultat net ressort positif à 410 KUSD (324 K€) contre un profit de 409 KUSD (342 K€) en 2010.

Bio Inter, détenue à 100% par Elixens SA depuis novembre 2010 a réalisé au cours de l'exercice 2011 un chiffre d'affaires de 3 858 KBRL (1 478 K€). Le résultat net ressort négatif à 1 058 KBRL (-405 K€).

Au cours de l'exercice 2010, elle avait réalisé un chiffre d'affaires de 4 531 KBRL (1 940 K€), le résultat ressortant négatif à 291 KBRL (-125 K€).

A.5.2.3 Filiales étrangères de production

La société ukrainienne de production, Eastaroma, détenue à 72% par Elixens SA, a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 6 893 KUAH (669 K€) contre 5 695 KUAH (537 K€) en 2010.

Le résultat net demeure négatif à 1 542 KUAH (-149 K€) contre une perte de 878 KUAH (-83 K€) lors de l'exercice précédent.

La société comorienne de production, Bambao, détenue à 100% par Elixens, a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 77 millions de francs comoriens (156 K€) contre 164 millions de francs comoriens (334 K€) en 2010 et a dégagé une perte de 83 millions de francs comoriens (-169 K€) contre une perte de 73 millions de francs comoriens (-147 K€) lors de l'exercice précédent.

A.6 Informations sur les facteurs de risques

A.6.1 Risque financier

A.6.1.1 Risque de marché

Les filiales jouissent d'une forte autonomie pour la gestion de leur trésorerie d'exploitation (recouvrement, paiement des fournisseurs, etc).

En revanche, la gestion des risques de marché est centralisée et obéit aux règles définies par la Direction Financière qui a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

L'équipe centrale exerce une activité opérationnelle de centralisation des besoins de financement, des demandes de couverture des risques de change et est ainsi la contrepartie unique pour ce type d'opérations des trésoreries décentralisées. Elle consolide les diverses positions et se retourne vers les marchés pour financer et couvrir les besoins du groupe.

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, affectent le résultat du Groupe.

- Risques matières premières

Compte tenu de la diversité de nos matières premières (plus de 800 références), de la diversité des origines géographiques de ces produits achetés dans le monde entier, nous considérons qu'il n'y a pas de risques spécifiques liés aux matières premières que nous commercialisons ou que nous achetons pour nos besoins

propres. Celles-ci sont soumises aux aléas qui peuvent toucher tous les produits agricoles tels que le climat, les maladies, les guerres ou les abandons de culture au profit d'activités plus lucratives. Cependant, l'année 2011, quoique marquée au 1^{er} semestre par une certaine reprise de la demande mondiale, a cumulé plusieurs phénomènes compromettant la disponibilité de nombreux produits sur le marché de matières premières :

- Les événements naturels ont été particulièrement nombreux à commencer par celle de Fukushima, puis les inondations en Thaïlande, au Vietnam...
- Le printemps des pays arabes a causé des blocages de l'activité sur ces zones perturbant tant les fournitures de matières premières que nos ventes sur ces zones.
- La hausse de la demande intérieure dans les pays en forte croissance (Chine, Inde, Brésil) se poursuit et se traduit par une réduction des exportations et par une hausse des prix ;
- Des poussées inflationnistes, particulièrement en Chine, dues à l'augmentation du coût de la main d'oeuvre, de l'énergie, des taxes, renchérissent significativement les coûts des matières qui y sont produites
- Des activités plus lucratives comme le bâtiment ou le tourisme viennent, de plus en plus, concurrencer des productions traditionnelles et conduisent à une perte de main d'œuvre et l'abandon de certaines cultures ou cueillettes.

Ainsi, sur la base du top 20 des matières premières achetées en 2011, la hausse des coûts d'approvisionnements était environ de 13% par rapport à 2010.

Cette situation exceptionnelle a engendré en 2011 des tensions haussières sur les prix des matières, tendance qui devrait s'atténuer pour 2012.

- Risques liés à la fluctuation des taux de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes et les achats qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Groupe (€). La monnaie dans laquelle ces transactions sont essentiellement libellées est l'USD.

Ces transactions restent cependant peu significatives, la part des ventes et des achats en USD représentant respectivement 7,5% et 7,2% du chiffre d'affaires. De ce fait, Elixens ne s'estime pas exposée aux variations du taux de change de l'euro contre dollar et n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

- Risque de taux d'intérêt

Le résultat net du groupe peut être influencé par l'évolution des taux d'intérêt dans la mesure où ces derniers ont un impact direct sur le coût de l'endettement.

Le Groupe n'ayant aucun emprunt, il n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

- Risques actions

La gestion des risques actions est assurée par la Direction Générale.

Le groupe détient des actions classées en actifs financiers courants pour une valeur de 2 667 K€ au 31/12/2011. Ces actions de sociétés essentiellement cotées au CAC 40 présentent une volatilité à relier avec le contexte conjoncturel actuel.

Ainsi une variation de 1% de la valeur de ces actions auraient une incidence de 27 K€ sur les résultats de la société.

A la date du 31/12/2011, la société détenait 177 375 actions en autocontrôle, soit 8,1% du capital social, représentant une valeur nette de 2 459 K€. Ainsi une variation de 1% du cours des actions d'autocontrôle n'aurait pas d'incidence sur le résultat consolidé et aurait une incidence de 24 K€ sur le montant des

capitaux propres, la valeur des actions en autocontrôle étant déduite des capitaux propres de la société à la date d'arrêté.

A.6.1.2 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Les 3 premiers clients du Groupe ont représenté par ordre décroissant de chiffre d'affaires en 2011 :

En K€	CA 2011	CA 2010
Client 1	1 235	1 344
Client 2	1 112	815
Client 3	1 078	793

En 2011, le 1^{er} client a donc représenté 3,74 % du chiffre d'affaires consolidé (et 4,19% du chiffre d'affaires consolidé total 2010).

Avec un délai moyen de règlement de 67 jours, l'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture sur ces 3 clients représenterait 632 K€ soit 1,9% du chiffre d'affaires.

Compte tenu de :

- la répartition géographique de ses ventes réalisées essentiellement dans l'Union Européenne.
- l'implantation de ses principales filiales étrangères (Grande Bretagne et USA)
- la faible part des ventes réalisées par ses filiales ukrainienne, comorienne et chinoise (1,8% du chiffre d'affaires consolidé)

le groupe estime que ses activités ne sont pas exposées à l'instabilité politique ou économique de pays à risques.

L'antériorité de ces créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit (en K€) :

En K€	2011	2010
Non échues	4904	5 390
Echues depuis 30 jours au plus	1159	1 341
Echues depuis 30 jours au plus et moins de 45 jours	35	204
Echues depuis plus de 45 jours et à moins d'un an	540	507
Echues de plus 1 an	1963	2 093

Compte tenu de la clientèle internationale du Groupe, les délais de paiement ne sont pas strictement respectés. Les créances échues depuis moins d'un an ont été revues individuellement, et l'appréciation par le management du risque de non-recouvrement n'a pas conduit à enregistrer de dépréciation sur ces créances.

La dotation aux provisions pour clients douteux sur l'année 2011 ne concerne donc que des créances échues depuis plus de 12 mois. Elle s'est élevée à 393 K€ soit 1,2% du chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2011. Globalement l'ensemble des dotations constituées au cours des dernières années s'élèvent à 1 568 K€ ce qui démontre la faible part du risque attaché à la clientèle du groupe.

A.6.1.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours aux marchés des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédits, ...). Les niveaux de lignes de crédit confirmées et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés sont détaillées aux paragraphes 5.13 et 5.14 des annexes consolidées.

A la date du 31/12/2011, la trésorerie globale du groupe représente 15,5 M€. Sur ce montant, 6,5 M€ sont placés en certificats de dépôt à taux fixe.

Le groupe détient également des actions classées en actifs financiers courants pour une valeur de 2,7 M€ au 31 décembre 2011.

Le groupe ne présente donc pas de risque de liquidité.

A.6.1.4 Gestion du capital

La politique du Groupe vise à maintenir un actionnariat stable et une structure financière solide.

A.6.2 Risques industriels et environnementaux

A.6.2.1 Responsabilité liée aux produits

Le groupe Elixens est exposé au risque d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de clients, ainsi qu'au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits provoquant des dommages.

Pour se prémunir contre ces risques, le groupe Elixens a souscrit une assurance garantissant les conséquences financières de ces réclamations.

Aucune réclamation significative de ce type n'a été faite au groupe en 2011.

A.6.2.2 Responsabilité environnementale

Les sites du groupe Elixens sont soumis à des Autorisations d'Exploiter par Arrêté de Classement et donc sont conformes aux réglementations environnementales en vigueur.

En particulier, sont respectées les différentes normes sur les émissions dans l'air, l'utilisation de substances dangereuses et l'élimination des déchets.

De plus, le groupe a souscrit pour la plupart de ses filiales des assurances de type « Assurpol » couvrant les conséquences financières des dommages environnementaux non historiques.

Reach

Pour les substances devant être enregistrées à partir de 2013, Elixens sera membre de 8 consortia créés regroupant 59 huiles essentielles dont : Lavande, lavandin, shiu, sauge sclarée, coriandre, cannelle chine (cassia), litsea cubeba, citronnelle, pin Sibérie, patchouli, copahu, ylang, eucalyptus, romarin.

La directive Reach a pour ambition de mieux encadrer la production et l'utilisation d'une partie des millions de molécules qui sont commercialisées dans le volume de 400 millions de tonnes par an. Ce règlement qui va entraîner l'étude systématique de milliers de molécules dont les effets toxicologiques sont aujourd'hui inconnus est entré en vigueur en juin 2008.

En 2018, la plupart des molécules les plus utilisées feront l'objet d'une surveillance étroite, d'autorisations conditionnées ou d'interdiction totale. Plus de 30 000 industriels français sont concernés par le règlement dont Elixens qui a débuté l'enregistrement de certaines de ces substances.

Le dossier Reach est géré en interne par notre Responsable Affaires réglementaires.

- En Décembre 2008, en application du règlement CE 1907/2006, 69 matières premières produites ou importées hors CE de plus de 1 Tonne /an ont été préenregistrées auprès de l'ECHA
- Sur ces 69 matières premières préenregistrées, et compte tenu des délais d'enregistrement en fonction des quantités mises sur le marché, 13 matières premières ont fait l'objet d'un enregistrement définitif à fin 2010 ;

La phase d'enregistrement des autres produits pré enregistrés (en particulier des produits pré enregistrés pour le compte de Floressence) sera à réaliser en Juin 2018.

Le groupe fait déjà partie des consortia suivants :

- Consortium CITRUS : 48 participants
- Consortium SAFROL CONTAINING : 24 participants
- Consortium MINT : 32 participants

Pour les substances devant être enregistrées à partir de 2013, Elixens sera membre de 8 consortia créés regroupant 59 huiles essentielles dont : Lavande, lavandin, shiu, sauge sclarée, coriandre, cannelle chine (cassia), litsea cubeba, citronnelle, pin Sibérie, patchouli, copahu, ylang, eucalyptus, romarin.

Risques pour l'environnement présentés par les huiles essentielles

Les huiles essentielles peuvent présenter des risques pour l'environnement en terme de :

- dangerosité avec un classement en « très toxiques » (R50/53) ou « toxiques » (R51/52) envers les organismes aquatiques. Ces risques sont intégrés dans notre autorisation préfectorale entraînant des contraintes de stockage (mise en rétention et limitation des quantités conformément à la nomenclature des installations classées)
 - inflammabilité car la plupart des huiles essentielles contiennent des terpènes et du linalol.
- Certaines huiles essentielles contiennent également des allergènes (liste réglementaire de 26 allergènes) qui obligent à la mise en place de dispositifs de protection collective pour protéger les salariés (travail sous hotte aspirante, étiquetage...). Ces contraintes réglementaires peuvent devenir des opportunités : ainsi Elixens France a mis au point des procédés afin d'éliminer certains allergènes de ses huiles essentielles (huiles essentielles « allergènes light ») qu'elle commercialise.

A.6.3 Risques juridiques

Propriété intellectuelle

Le groupe ne dispose plus de brevet.

Marques

Le groupe a effectué le dépôt de 9 marques en France et à l'international dont la gestion est confiée à un cabinet spécialisé afin de procéder régulièrement au renouvellement de ces dépôts.

Litiges

La société a été informée le 16 octobre 2010 par l'AMF d'une sanction prise à son égard le 16/09/10 pour manquements à l'information du public. Le 29 septembre 2011, la Cour d'Appel de Paris a informé la Société Elixens SA du rejet de ses recours contre la sanction prise par l'AMF le 16 septembre 2010 pour manquements à l'information du public. La Société a déposé un pourvoi en cassation le 29 mars 2012.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'autre fait exceptionnel, litige ou arbitrage intervenu pendant l'exercice clos 2011 ou pendant l'exercice en cours susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

A.6.4 Assurances et couverture de risques

Le groupe Elixens est assuré auprès de compagnies d'Assurance de 1^{er} rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Les couvertures et les montants de garanties sont conformes à la pratique du secteur.

Les risques couverts sont les suivants :

- Dommages aux biens
- Pertes d'exploitation
- Dommages causés aux tiers ou lors de l'exploitation
- Responsabilité civile liée aux produits
- Responsabilité civile des dirigeants
- Risques environnementaux (« Assurpol »)
- Transports des marchandises
- Exercice de leur métier par les collaborateurs (auto-mission, assurance déplacements...)

Les limites de garantie pour les principales assurances sont les suivantes, sachant que les dommages aux biens sont assurés sur une base d'indemnisation en valeur à neuf et les pertes d'exploitation sur la base maximale de la perte de marge sur une année :

Risques	
Dommages aux biens / pertes d'exploitation	A concurrence de 13 022 K€ de marge brute
Responsabilité civile d'exploitation (par an)	8 000 K€
Responsabilité civile après livraison (par an)	3 100 K€

B. Informations relatives à la présentation des comptes annuels et l'affectation du résultat de l'exercice

B.1 Activité et résultats d'Elixens SA.

Elixens SA est le holding du groupe et n'exploite, en conséquence, pas directement d'activités industrielles. Elle détenait directement ou indirectement l'ensemble des participations formant le groupe Elixens, soit 11 sociétés entrant dans le périmètre de consolidation 2011, dont la liste figure en annexe des comptes consolidés.

Elixens SA entretient avec ses filiales des relations de type « Mère-Filles ». Elle assure :

- directement le suivi de la trésorerie des filiales et la gestion de leurs excédents dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie,
- des services communs dans le cadre de conventions d'assistance technique mises en place depuis le 1^{er} novembre 1996,
- des prestations de services en matière de comptabilité générale, paye, informatique, commercial depuis le 1^{er} janvier 2009
- l'octroi de garanties dans le cadre de certains financements au bénéfice de ses filiales,
- la centralisation des risques de change et des risques de taux du groupe,
- la gestion de l'intégration fiscale française.

Ses ressources proviennent des dividendes versés par ses filiales et des prestations de service qui leur sont facturées.

en K€	2011	2010
Produits d'exploitation	2 447	2 383
Charges d'exploitation	3 809	3 359
Résultat d'exploitation	-1 163	-696
Produits financiers	7 715	1 084
Charges financières	6 299	529
Résultat financier	1 415	554
Résultat courant avant impôts	252	-142
Résultat exceptionnel	19	92
Résultat net	605	285

Synthèse de la situation de trésorerie et d'endettement

Nature	31/12/2011	31/12/2010
Passifs financiers non courants		
Passifs financiers courants	380	709
Trésorerie et équivalent de trésorerie	12 507	15 440
Endettement net total	-12 127	-14 731
Capitaux propres	39 393	41 400
Chiffre d'affaires	2 447	2 383
Résultat	605	285
Ratio d'endettement net sur :		
Capitaux propres	-	-
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat	-	-

B.2. Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation retenues, dans les conditions définies à l'article L.123-17 du Code de Commerce.

Néant

B.3. Montant global des charges non fiscalement déductibles :

Conformément aux dispositions de l'art 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice 2011, les dépenses non déductibles visées à l'art 39-4 du même code se sont élevées à 60 771 €.

B.4. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation de celui-ci.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 604 628,53 €.

Le compte Autres réserves s'établit à 25 738 561,44 €.

Le Conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires l'affectation suivante :

- ... Bénéfice de l'exercice 604 628,53 euros
- ... Prélèvement sur le compte « autres réserves » 275 044,27 euros
- ... pour former un bénéfice distribuable de 879 672,80 euros à titre de dividendes aux actionnaires

ramenant le compte « autres réserves » à

25 463 517,17 euros.

Le dividende brut par action avant prélèvements fiscaux serait ainsi de 0,40 euros, étant précisé que les actions détenues par la société à la date de détachement de ce dividende n'auront pas droit à celui-ci.

B.5. Montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des 3 exercices précédents

Il a été versé un dividende de 0,80 € par action au titre de l'exercice 2010 et au titre de l'exercice 2009.
Il n'a pas été versé de dividendes au titre de l'exercice 2008.

B.6 Informations boursières

Les cours extrêmes de cotation lors de l'exercice 2011 se sont établis à :

- 11,88 € pour le cours le plus bas en clôture (25/02/2011)
- 15,40 € pour le cours le plus haut en clôture (28/11/2011)

Au 29 décembre 2011 (dernier jour boursier), le cours s'établissait à 15,21 €.

Le volume d'actions échangées au cours de l'année a été de 50 599 actions.

B.7 Décomposition à la clôture du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

La décomposition à la clôture de l'exercice 2011 du solde des dettes d'Elixens SA à l'égard des fournisseurs par date d'échéance s'analyse comme suit :

En K€	Dettes échues en			Dettes échues au 31/12/2011	Total 1	Factures à recevoir	Total TTC
	janv-12	févr-12	mars-12				
Elixens	68	4	-	56	128	142	270

C. Informations relatives aux prises de participations significatives ou prises de contrôle / Changement de périmètre

C.1. Prise de contrôle d'une société ayant son siège social en France.

Le Groupe Elixens a pris en juin 2011 une participation à hauteur de 25% dans l'entreprise Vincent Développement.

C.2 Changement de périmètre

Le groupe Elixens a pris, en juin 2011, une participation du Groupe Elixens à hauteur de 25% dans l'entreprise Vincent Développement.

D. Informations relatives au capital de la société : actionnariat, autocontrôle, participations croisées, rachat d'actions propres et émission de valeurs mobilières donnant accès au capital

D.1. Informations sur l'actionnariat

La répartition de l'actionnariat nominatif détenant au moins 5% du capital au 31/12/10 et au 31/12/11 était la suivante (Cf. également partie H.4.1 Actionnariat) :

Actionnaires	Pourcentage d'actions détenu au	
	31/12/2011	31/12/2010
SARL YRIEL	55,91%	53,26%
E. ALVES	21,81%	21,11%

Achat d'actions par les mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux n'ont pas racheté directement d'actions de la société en 2011.

La société Yriel dont le gérant est M. Alves Emmanuel a racheté 19 767 actions Elixens sur le marché pour un montant brut de 275 858,68 € et un montant net de 276 518,35 €.

Annulation d'actions

Le 28 février 2011, Elixens a annulé 72 529 actions détenues en autocontrôle. Cette opération n'a pas engendré de franchissements de seuils.

Actionnariat au porteur

Au 31 décembre 2011 (date de la dernière enquête Euroclear), la société dénombrait 420 actionnaires au porteur.

D.2. Actions d'autocontrôle : nom des sociétés contrôlées et parts du capital de la société qu'elles détiennent.

L'assemblée générale du 25 juin 2010, statuant à titre ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, a autorisé le conseil d'administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement n°2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, à acquérir, céder, ou transférer des actions de la société par tous moyens en bourse, de gré ou autrement aux conditions et selon les modalités ci-après énoncées.

Les actions ainsi rachetées pourront être utilisées par le conseil d'administration dans les conditions définies par les articles 225-209 et suivants du Code de commerce et notamment aux fins suivantes :

- Réduction du capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions acquises, sous réserve de l'autorisation donnée par la présente assemblée ;
- L'animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'A.M.F. ;
- La remise d'actions à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La mise en œuvre de programmes d'achat et/ou d'options d'achat d'actions par les salariés ;
- Et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation et, notamment aux pratiques de marché admises par l'A.M.F.

Les modalités du rachat des actions de la société sont les suivantes :

- prix maximum d'achat par action : 20 €
- nombre maximum d'actions pouvant être détenues par la société pendant la durée de validité du programme : 10% des actions existantes.

- montant maximum des fonds destinés à la réalisation du nouveau programme de rachat d'actions : 4 852 706 euros.

En cas de réalisation d'augmentations de capital par attributions gratuites d'actions, le prix maximum d'achat sera respectivement ajusté en faisant le produit de ce prix par le rapport entre le nombre des actions anciennes et le nombre total des actions anciennes et nouvelles.

L'autorisation a été donnée pour une durée de dix huit mois à compter de l'assemblée du 25 juin 2010. Elle a annulé et remplacé la précédente autorisation de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2009.

Lors de l'exercice 2011, la société a acquis, dans le cadre du programme autorisé par l'Assemblée du 25 juin 2010, 28 705 actions en autocontrôle au cours moyen brut de 16,07 € et au cours moyen net (avec frais) de 16,66 €, les frais de négociation se montant à 16 810,13 €.

Sur ces 28 705, la Société a racheté :

- le 5 août 2011, un bloc OTC de 7 805 titres de la société au prix de 14 €/action.
- le 28 novembre 2011, un bloc OTC de 17 239 titres de la société au prix de 17,5 €/action

La Société n'a vendu aucune de ses actions.

La société a annulé 72 529 actions.

Au 31 décembre 2011, les 177 375 actions détenues par la société en autocontrôle représentaient 8,1% du capital social.

D.3. Participations croisées

Néant

D.4. Rachat d'actions propres (ajustements consécutifs à l'achat d'actions)

Cf paragraphe D.2

D.5. Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital :

Sans objet

E. Informations relatives à la participation des salariés au capital de la société

Il n'y a pas de participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice.

Il n'existe pas de plan d'épargne entreprise.

F. Information relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le 30 mars 2012, l'Assemblée Générale a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-57 alinéa 2 du Code de commerce, de modifier le mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la formule de la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce.

La Société n'a pas nommé de Directeur Général.

G. Informations relatives aux mandataires sociaux

G.1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires durant l'exercice.

Composition du Conseil d'administration au 31/12/2011

Membres du Conseil d'administration	Fonctions
Emmanuel ALVES né à Vitry Sur Seine le 21/03/1935 Début de mandat : 13/06/2002 Fin de mandat : 30/03/2012	Président Directeur Général de la SA ELIXENS Président des SAS ELIXENS FRANCE, ORGACHIM, FLORESSENCE, EGNO Gérant de la SARL YRIEL et des SCI CERCOLAS et du LAUREMONT Représentant permanent de la SAS ELIXENS France dans la SA TROPIKAL
Carole ALVES , épouse ABDELLI née à Charenton (94) le 17/01/1965 Début de mandat : 13/06/2002 Fin de mandat : 30/03/2012	Directeur Général Délégué Administrateur de la SA ELIXENS
Richard MICHALAK né à Sanvignes le 21/11/1950 Début de mandat : 29/01/2008 Fin de mandat : 30/03/2012	Président des sociétés ELIXENS UK Ltd et de ELIXENS AMERICA INC
Bernard POMMIER né à Troyes le 24/05/1957 Début de mandat : 28/08/2008 Fin de mandat : 30/03/2012	Membre du conseil de surveillance de la société MEILLAND INTERNATIONAL Gérant de la société BP CONSEIL

Composition du Conseil de surveillance au 30/03/2012

Membres du Conseil de surveillance	Fonctions
Emmanuel ALVES, Président né à Vitry Sur Seine le 21/03/1935 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2018	Président des SAS ORGACHIM et EGNO Président de la SA APOLLON SOLAR Gérant de la SARL YRIEL et des SCI CERCOLAS et du LAUREMONT
Bernard POMMIER, Vice Président né à Troyes le 24/05/1957 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2018	Membre du conseil de surveillance de la société MEILLAND INTERNATIONAL Membre du conseil de surveillance de la société OGC Nice
Serge AUBRY né à Paris le 15/07/1935 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2018	Gérant de la société MPS Consultants
Yves LEGUEN né à Alger le 16/08/1941 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2018	Néant
YRIEL SARL Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2018	(Maison-mère d'Elixens SA)
ALVES Michèle, représentante permanente d'YRIEL Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2018	Néant

Composition du Directoire au 30/03/2012

Membres du Directoire	Fonctions
Carole ALVES, épouse ABDELLI née à Charenton (94) le 17/01/1965 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2016	Présidente du Directoire de la SA ELIXENS Présidente des SAS ELIXENS France et FLORESSENCE Représentante permanente de la SAS ELIXENS France dans la SA TROPIKAL
Richard MICHALAK né à Sanvignes le 21/11/1950 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2016	Membre du Directoire de la SA ELIXENS Président des sociétés ELIXENS UK Ltd et de ELIXENS AMERICA INC
Jean-Pascal ABDELLI né à Paris le 2/04/1965 Début de mandat : 30/03/2012 Fin de mandat : 2016	Membre du Directoire de la SA ELIXENS

G.2. Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Organe d'administration

La société a procédé en 2011 à la distribution de jetons de présence pour un montant de 15 000 € .

Organe de direction

Il n'a pas été attribué aux membres de l'organe de direction de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances.

Le total des rémunérations brutes versées aux membres de la direction générale a été versé uniquement par la société Elixens et s'est élevé en 2011 à 476 315 € dont 1 932 € d'avantages en nature et se répartit comme suit :

Sociétés	Dirigeant	Fonction	Rémunération brute		Avantages en nature
			hors avantage en nature		
			Fixe	Variable	
Elixens	E. ALVES	Président Directeur Général	198 861 €	-	1 932 €
	C. ABDELLI	Directrice Générale Déléguée	117 533 €		4 041 €
	R. MICHALAK	Directeur Financier	157 989 €	-	-
Floressence, filiale d'Elixens	E. ALVES	Président	Néant		Néant
Elixens France filiale d'Elixens	E. ALVES	Président	Néant		Néant

Les rémunérations brutes se décomposent en une partie fixe et une partie variable.

La partie variable dépend des performances consolidées du groupe et des performances individuelles des dirigeants.

Suite aux modifications de périmètre du groupe en 2007, le Conseil d'administration du 8 décembre 2008 a revu les conditions d'attributions des parties variables de M. Alves et Mme Abdelli. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2009, la rémunération variable globale attribuée à M. Alves et Madame Abdelli est désormais fixée à 10% de la quote part de résultat opérationnel consolidé qui sera supérieure à 5% du chiffre d'affaires consolidé.

Cette rémunération est répartie de façon égale entre M. Alves et Madame Abdelli.

En ce qui concerne le régime de retraite complémentaire, il est identique à celui des cadres d'Elixens SA.

Les dirigeants ne bénéficient ni de prêts ni de garanties accordées ou constituées en leur faveur.

Les mandataires sociaux des sociétés contrôlées par Elixens n'ont reçu aucune rémunération au titre de leur mandat.

G.3. Engagements de toute nature et leurs modalités, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à un tel événement.

Néant

G.4 Etat récapitulatif des opérations sur titres mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice

Néant

H. Autres informations

H.1. Installations classées à risques (catégorie « Seveso seuil haut »)

Néant

H.2. Politique en matière sociale et de qualité/sécurité/environnement

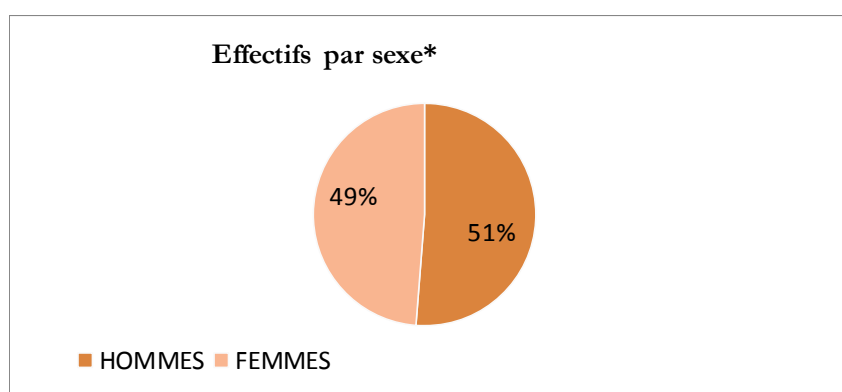
H.2.1 Politique sociale

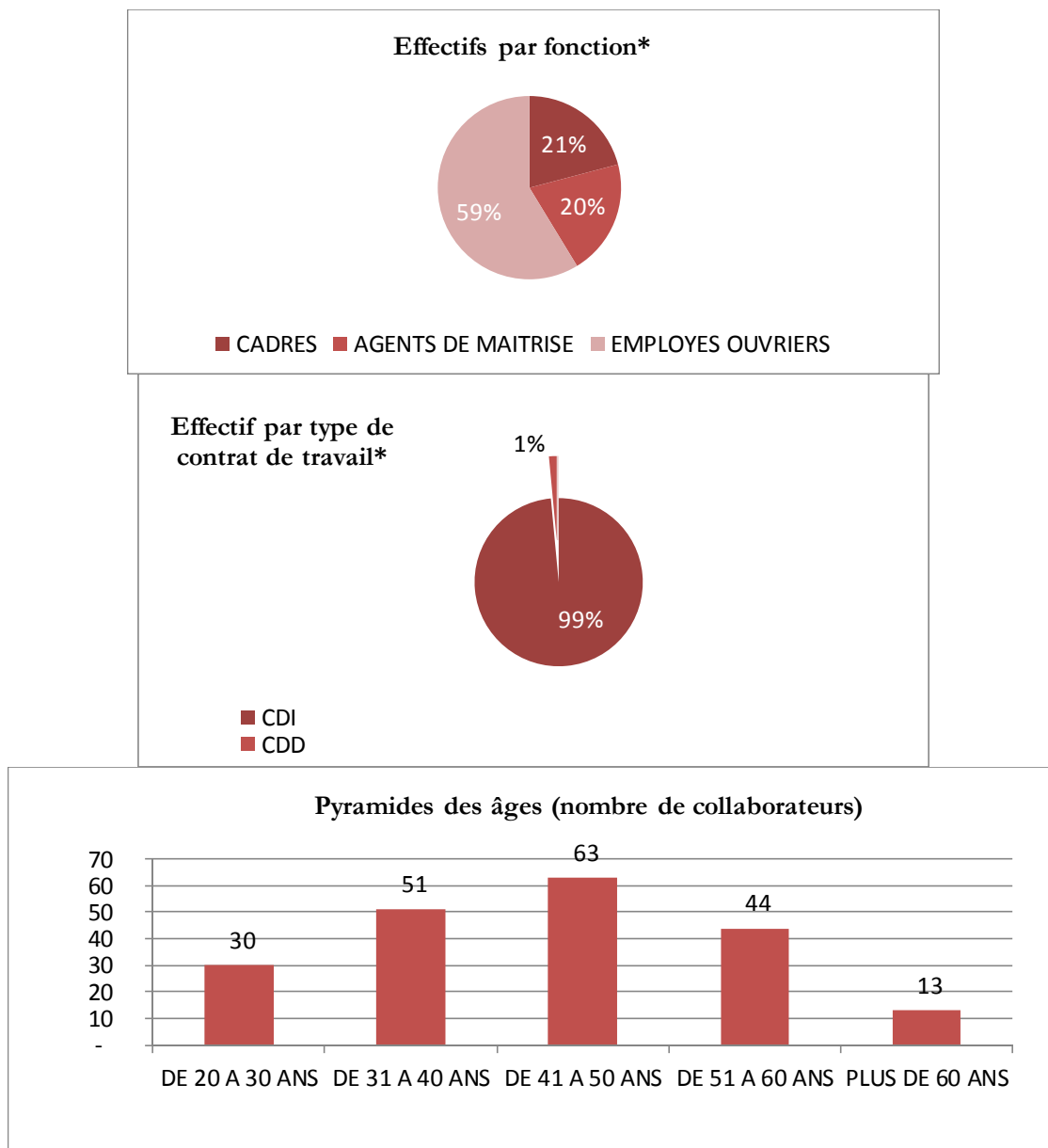
Répartition des effectifs

Les effectifs du groupe au 31 décembre 2011 s'élevaient à 201 personnes contre 206 fin 2010.

Répartition par filiale au 31/12/11

Sociétés	Effectif 2011	Effectif 2010
Elixens France	47	47
Elixens UK Ltd	4	4
Elixens America Inc.	3	4
Floressence	47	50
Floressence Chine	9	9
Bambao	30	32
Estaroma	30	28
Bio Inter	12	13
Elixens	19	19
Total	201	206





L'emploi de personnel extérieur au groupe est majoritairement destiné aux travaux de nettoyage et d'entretien ainsi qu'au travail intérimaire.

Charges de personnel : Rémunération, intéressement et participation

Rémunération (hors participation):

K€	2011	2010
Total	7 949	7 588

En 2011, les salariés de Floressence ont bénéficié :

- d'une participation relative à l'exercice 2010 pour un montant de : 71 864 €.
- de la « prime dividendes » relative à l'exercice 2010 pour un montant total de 18 813 €.

Compte tenu des résultats 2011, les salariés de Floressence bénéficieront en 2012 :

- d'une participation relative à l'exercice 2011 pour un montant de : 121 427 €.
- d'un intéressement à l'exercice 2011 pour un montant total de 167 031 €.

Formation

La formation en 2011 a principalement été orientée vers l'adaptation aux évolutions technologiques, l'acquisition de nouvelles compétences, la qualité et la sécurité.

Valeurs d'entreprise

Le groupe applique le principe d'égalité des chances face à l'emploi, et s'assure qu'aucun candidat ou salarié ne reçoit un traitement moins favorable que les autres pour des raisons de sexe, de situation matrimoniale, de race, de couleur, de nationalité, d'origine ethnique, de religion, de séropositivité éventuelle, de handicap, d'orientation sexuelle et n'est soumis à aucune restriction arbitraire relative à l'âge, et que nul n'est désavantagé par des conditions ou des exigences dont la justification n'est pas démontrable.

Le groupe emploie des personnes handicapées directement ou par l'intermédiaire d'associations ou de CAT. Les salariés devenus handicapés bénéficient de toute l'assistance nécessaire pour conserver leur poste, ou être formés pour occuper d'autres postes plus appropriés quand cela est possible.

En matière d'œuvres sociales, les actions mises en œuvre ont été des actions de proximité, au profit du tissu local dans le domaine social ou culturel.

H.2.2 Politique qualité, sécurité et environnement

Elixens intègre la santé, la sécurité et le respect de l'environnement dans ses priorités. Le groupe porte un regard critique sur ces concepts afin d'évaluer les risques potentiels des produits, des méthodes de production et les nuisances pour l'environnement.

Cet engagement volontaire de progrès pour un développement durable s'exprime concrètement au travers de la mise en œuvre des règles de conduite.

Protection de l'Homme et de l'environnement

Préoccupation centrale du groupe, la sécurité de ses employés et des installations est suivie par des indicateurs de performance.

En application de la directive sur les ICPE, le site industriel d'Elixens France est soumis à autorisation préfectorale d'exploiter et celui de Floressence est soumis à déclaration d'activité

Les sites appliquent des programmes de sécurité et de protection du personnel.

Ceux-ci passent notamment :

- par l'emploi d'équipements particuliers (machines antidéflagrantes, sols au revêtement particulier, équipements de protection individuelle...)
- par la présence de stockages spéciaux dédiés aux produits inflammables ou aux produits à risques
- par la formation continue des personnes aux risques chimiques en conformément à la directive CLP

La politique de sécurité fondée sur la prévention passe aussi par une implication très active du personnel. Ainsi, l'ensemble du personnel de production a suivi une formation sécurité très poussée et de nombreux exercices sont régulièrement réalisés sur chacun des sites.

La politique sécurité passe également par des actions de communication vis à vis du grand public afin de jouer la carte de la transparence en exposant les actions entreprises et de dédramatiser les inquiétudes que véhicule pour certains l'image de la chimie. Nos actions de partenariat avec les établissements locaux d'enseignement supérieur (EBI, Université de Cergy, ESCOM) se sont poursuivies encore cette année avec des cycles de formation et de visites du site par les étudiants.

Concernant la protection de l'environnement, étant donné le caractère de l'activité, tous les sites du groupe sont très régulièrement inspectés par les autorités compétentes (DIRECCTE /DREAL...). A la date du 31 décembre 2011, les investigations demandées par ces autorités dans le cadre de leur activité de contrôle n'ont mis en évidence aucun problème significatif.

Aucun liquide ni déchet ne sort des sites sans avoir été analysé puis traité.

Amélioration de la qualité

La politique qualité du groupe est fondée sur les principes de base suivants :

- l'implication active du management dans la démarche qualité afin de « véhiculer » l'esprit qualité chez le personnel, entretenir sa motivation et son engagement ainsi que sa compétence et définir les axes d'améliorations qui sont ensuite déclinés par les collaborateurs.
- rester à l'écoute des clients afin :
 - d'une part de les satisfaire par la fourniture de matières premières, compositions aromatiques et parfumées de qualité conformes à leur cahier des charges, fiables en terme de constance de qualité, de reproductibilité et de traçabilité
 - d'autre part, d'utiliser leurs besoins, demandes et remarques comme facteurs de progrès.
- produire des produits conformes aux exigences réglementaires applicables,
- améliorer de façon continue l'efficacité de l'ensemble des processus mis en oeuvre dans le cadre de la démarche qualité afin de réduire au maximum les non conformités, les réclamations des clients et les dysfonctionnements internes, être lucide et performant dans leur analyse et dans la détermination des actions préventives et correctives à mener
- maîtriser tous les processus de travail et leurs traçabilité par des contrôles internes à toutes les étapes des processus, depuis la commande jusqu'à la livraison.

Cette démarche qualité, initiée et soutenue par la Direction depuis l'origine, s'est traduite par le renouvellement, pour une période de 3 ans de la certification ISO 9001:V 2008 de Floressence en 2011 et de la certification ISO 9001:V 2008 d'Elixens France en 2010.

Dans le cadre de ses activités pour le secteur pharmaceutique, la société industrielle d'Elixens France a été inspectée par l'AFSSAPS en 2011 avec le renouvellement de son attestation GMP pour une période de 3 ans. Cette attestation GMP a été également complétée par plusieurs audits de clients pharmaceutiques. Plusieurs audits de clients agro-alimentaires et cosmétiques ont également été réalisés en 2011 sur le site de Saint Ouen l'Aumône.

D'autre part, les sites d'Elixens France possèdent la certification Ecocert AB pour leurs activités dans le domaine agro-alimentaire et les certificats Ecocert Greenlife et Cosmos pour leurs activités dans le domaine de la cosmétique (ECOCERT, organisme de référence de la certification bio dans le monde).

Audit début 2011 sur le référentiel actualisé de l'association BIO PARTENAIRE, par ECOCERT, ELIXENS France a également obtenu l'attestation formelle le 14 février 2011 pour son offre d'huiles essentielles, d'hydrolats, d'eaux florales et de spécialités d'herboristerie issues de son partenariat avec la SICA BIO-PLANTES. Le référentiel parmi les plus exigeants du secteur, combinent le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique avec des exigences en termes de durabilité de partenariat entre producteurs et transformateurs ainsi que des exigences environnementales et sociétales. Un audit est pratiqué annuellement par un organisme officiel agréé indépendant. Au sein de la SICA BIO- PLANTES, ELIXENS France apporte un appui technique de la mise en culture à la commercialisation de la trentaine d'espèces cultivées spécifiquement en Bio. Les techniques de culture, l'adaptation de nouvelles espèces donnent lieu à des échanges réguliers entre les producteurs, l'exploitation du Lycée horticole de Romans et ELIXENS France. Les procédés de distillation, la mise aux normes des produits constituent les autres axes de la coopération technique avec la SICA BIO-PLANTES. Le respect des pratiques de cultures selon le référentiel Biologique est assuré par les audits réguliers des producteurs et un contrôle qualité

particulièrement rigoureux au niveau olfactif, physico chimique, chromatographique et des pesticides. L'engagement d'achat exclusif des productions de la cinquantaine de producteurs est inscrit dans une vision à long terme. Les modalités d'achat convenues également à long terme assurent une juste rémunération aux producteurs et un juste prix d'achat aux utilisateurs aval.

Cette orientation complémentaire vers les produits « Bio » et le développement durable témoigne de l'engagement volontaire du groupe Elixens pour le respect de l'environnement tout au long de la chaîne de production et la valorisation des substances naturelles de qualité écologique.

Limitation des nuisances sonores et olfactives

La poursuite de la prise en compte des nuisances sonores et le traitement des odeurs par passage dans des tours de lavage de gaz avant rejet permettent de réduire de façon significative les nuisances des ateliers envers les riverains des sites industriels du groupe. Ainsi des mesures de niveau sonore sont régulièrement réalisées en limites de sites et permettent un suivi précis et régulier de l'évolution dans le temps de l'impact sur le voisinage.

H.3. Sanction contre la société prononcée par le conseil de la concurrence

Néant

H.4. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

H.4.1 Actionnariat

H.4.1.1 Structure du capital de la société et participations directes ou indirectes dans le capital de la société

	Situation au 31/12/2011				Situation au 31/12/2010			
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables
YRIEL SARL	1 229 663	55,9%	55,9%	60,8%	1 209 896	53,3%	29,4%	59,0%
M. & Mme Emmanuel ALVES	479 652	21,8%	21,8%	23,7%	479 652	21,1%	21,1%	23,4%
M. JP. ABDELLI	98 517	4,5%	4,5%	4,9%	98 517	4,3%	4,3%	4,8%
Mme Carole ABDELLI	102 802	4,7%	4,7%	5,1%	102 802	4,5%	4,5%	5,0%
Sous-total groupe ALVES	1 910 634	86,9%	86,9%	94,5%	1 890 867	83,2%	83,2%	92,2%
Autres nominatifs	2 241	0,1%	0,1%	0,1%	1 241	0,1%	0,1%	0,1%
Public porteur	108 932	5,0%	5,0%	5,4%	158 404	7,0%	7,0%	7,7%
Autocontrôle	177 375	8,1%	8,1%	0,0%	221 199	9,7%	9,7%	0,0%
Total général	2 199 182	100,0%	100,0%	100,0%	2 271 711	100,0%	100,0%	100,0%

H.4.1.2 Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux : néant

H.4.2 Clauses spécifiques :

Néant

H.4.3 Organes d'administration et de gestion:

H.4.3.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil de surveillance et du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de surveillance et du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société sont celles prévues par la loi.

H.4.3.2 Pouvoirs du Conseil de surveillance et du Directoire

Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il nomme les membres du Directoire et fixe leur rémunération ; il peut également les révoquer.

Il désigne le Président du Directoire et, éventuellement, les Directeurs Généraux.

Il convoque l'Assemblée Générale des actionnaires, à défaut de convocation par le Directoire.

En outre, le Conseil de surveillance donne au Directoire les autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Il présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le déplacement du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe peut être décidé par le Conseil de surveillance sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil de surveillance peut conférer, à un ou plusieurs de ses membres, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Il autorise les conventions entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance.

Il autorise le Directoire à consentir au nom de la Société tous avals, cautions et garanties.

Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires et de ceux qui requièrent l'autorisation préalable du Conseil de surveillance.

Toutefois, le Directoire ne peut accomplir les actes suivants sans l'autorisation préalable du Conseil de surveillance :

- toutes opérations susceptibles d'affecter de façon substantielle le périmètre d'activité du Groupe,
- tous engagements d'investissements ou de prises de participations excédant les montants fixés par le Conseil de surveillance,
- l'octroi de prêts à toutes sociétés pour un montant excédant le montant fixé par le Conseil de surveillance,
- l'émission de valeurs mobilières de toutes natures faisant l'objet d'une délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prise en vertu des articles L. 225-129-2 et suivants du Code de commerce,
- la souscription de tous emprunts pour une durée ou pour un montant supérieurs à ceux que le Conseil de surveillance aura déterminés,
- l'émission de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des membres du personnel ou de certaines catégories d'entre eux, ou tout produit similaire,
- les propositions de programme de rachat d'actions à l'assemblée générale des actionnaires,
- la signature de tous traités et transactions, arbitrages, l'acceptation de tous compromis impliquant la Société ou une de ses filiales,
- la signature de tous projets de traité de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actif excédant les valeurs fixées par le Conseil de surveillance,

- les achats et ventes d'établissements commerciaux, de branches d'activités, et de biens immobiliers,
- les accords de partenariat stratégiques,
- les propositions d'affectation du résultat et de fixation du dividende à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
- les dates de paiement du dividende et, le cas échéant, des acomptes sur dividende.
- les cessions de participations,
- l'embauche d'un salarié relevant d'un coefficient élevé soit à partir du coefficient 770.

Lorsqu'une opération dépasse le cadre ou le montant ainsi fixé, l'autorisation du Conseil de surveillance est requise dans chaque cas.

Le Conseil de surveillance peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le Directoire à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société. La durée de cette autorisation ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, avalisés ou garantis.

En cas de refus du Conseil d'autoriser une des opérations visées ci-dessus, le Directoire peut, s'il le juge utile, convoquer extraordinairement une Assemblée Générale Ordinaire qui pourra accorder l'autorisation en cause et tirer toutes conséquences du différend surgi entre les organes sociaux.

Le Directoire convoque les Assemblées Générales, fixe leur ordre du jour et exécute leurs décisions.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels, et, le cas échéant, les comptes consolidés.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

H.4.3.1 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés

Néant

H.5. Mention du choix effectué par le Conseil de surveillance relatif aux options de souscription ou d'achat d'actions (« stock-options ») et aux actions gratuites attribuées aux dirigeants sociaux

Néant

I. Autres documents joints ou communiqués en même temps que le rapport de gestion
--

I.1. Tableau des résultats des cinq derniers exercices (voir annexe)

I.2. Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe pas à la date d'établissement du présent rapport de plan de stocks options en vigueur.

I.3. Délégations accordées au Conseil d'Administration

Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

Date de PAGE	Résolution	Contenu	Utilisation
10-juin-11	7 ^{ème} résolution – autorisation donnée au Conseil, pour une durée de 24 mois, de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions	Autorisation d'annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises par la société dans le cadre de programmes d'achat de ses propres actions, dans la limite maximale de dix pour cent (10%) du capital social existant à la date de l'opération, par période de vingt quatre mois, à réduire le capital à due concurrence et à procéder à la modification corrélative des statuts.	Non utilisée
10-juin-11	8 ^{ème} résolution – autorisation donnée au Conseil, pour une durée de 26 mois, d'augmenter le capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport	Autorisation d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 5 601 636 euros par incorporation successive ou simultanée, au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés.	Non utilisée

I.4. Délégations accordées au Directoire

Néant

La société ayant changé de mode de gestion, par décision de l'AGE en date du 30 mars 2012, il sera proposé à l'assemblée des actionnaires de transférer au Directoire les délégations auparavant consenties au Conseil d'Administration, énoncées au point I.3. ci-dessus.

**RESULTATS DE LA SOCIETE ELIXENS SA
AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES**

Nature des indications	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011
I Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 852 706	4 852 706	4 671 968	4 543 422	4 398 364
Nombre des actions ordinaires existantes	2 426 353	2 426 353	2 335 984	2 271 711	2 199 182
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
II Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 600 162	1 037 053	1 886 925	2 382 692	2 447 445
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	29 146 215	< 436 228 >	963 465	139 592	3 390 405
Impôts sur les bénéfices	< 3 456 >	< 98 959 >	< 36 435 >	< 335 632 >	< 333 104 >
Participation des salariés dues au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 553 430	< 2 272 409 >	< 1 659 864 >	285 433	604 629
Résultat distribué	-	-	-	-	-
III Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	12,01	< 0,14 >	0,43	0,21	1,69
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11,36	< 0,94 >	< 0,71 >	0,13	0,27
Dividendes attribués à chaque action	0,36	-	0,80	0,80	
IV Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	19	18	19	19
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 359 548	1 105 388	1 278 937	1 352 473	1 290 809
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, Oeuvres sociales, etc....)	352 005	479 613	526 217	607 028	587 984